



ESPACE COLLECTIVITÉS

le rendez-vous professionnel
au service des collectivités



BILAN 2025

CONSTRUIRE ENSEMBLE LES TERRITOIRES DE DEMAIN



- > CANTINES SCOLAIRES :
LA TRANSITION ALIMENTAIRE
AU MENU
- > MAIRE, TOUJOURS LE PLUS
BEAU DES MANDATS ?
- > FEMMES ET POUVOIR :
EN FINIR AVEC LES INÉGALITÉS
- > PRODUIRE DU LOGEMENT,
UNE URGENCE

L'INSPIRATION
POLITIQUE

HS-N°9 • Décembre 2025

Des solutions et expertises impactantes pour accélérer la transformation écologique des territoires



DÉCARBONER

Concevoir des usines qui produisent de l'énergie renouvelable à partir des boues et des eaux usées pour tendre vers l'autosuffisance voire l'énergie positive

DÉPOLLUER

Intensifier le traitement des eaux brutes, eaux usées ou pluviales et éliminer les micropolluants pour préserver le milieu récepteur, la biodiversité et la santé humaine

RÉGÉNÉRER

Economiser la ressource en eau et anticiper le stress hydrique en réutilisant une partie des eaux usées traitées pour des usages urbains et agricoles



WILLIAM BURIAS
PRÉSIDENT D'IDELIA

L'espace privilégié de la rencontre et du débat

Les 11 et 12 septembre derniers, l'Espace Collectivités a vécu deux journées d'une rare intensité. Depuis plus de quarante ans, notre salon cultive une identité singulière : celle d'un rendez-vous haut de gamme et profondément humain, où la qualité des échanges prime et où la convivialité n'est jamais un vain mot.

Cette 41^e édition a magnifiquement illustré cet esprit. Fréquentation en forte hausse, atmosphère chaleureuse, retrouvailles joyeuses entre habitués et découvertes enthousiastes de nouveaux visages : tout a contribué à faire de ces deux jours un moment privilégié. Le succès d'idelia.tv, notre plateau télé installé au cœur du salon, a prolongé cette convivialité au-delà de l'événement : les débats y ont été captés avec soin et seront très prochainement mis en ligne, permettant à celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer de s'approprier la richesse des échanges.

Les thématiques abordées – transition alimentaire et cantines scolaires, solitude des maires,

place des femmes aux responsabilités, crise du logement – ont donné lieu à des discussions d'une grande franchise et d'une rare richesse, à quelques mois des élections municipales de mars 2026. Dans ce contexte préélectoral, la qualité d'écoute et le respect mutuel qui ont prévalu entre élus, cadres territoriaux, entreprises et partenaires ont été particulièrement précieux. C'est tout l'esprit de l'Espace Collectivités : un lieu où l'on peut parler vrai, sans posture ni caricature, dans un cadre élégant et bienveillant.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous ceux qui ont fait vivre cette édition : exposants toujours fidèles et attentionnés, intervenants généreux, visiteurs curieux et engagés, partenaires précieux, et toute l'équipe Idelia, mobilisée avec cœur.

**FRÉQUENTATION
EN FORTE HAUSSE,
ATMOSPHÈRE
CHALEUREUSE,
RETROUVAILLES
JOYEUSES**

Vous avez, une nouvelle fois, donné tout son sens à ce que nous défendons depuis toujours : un salon qui allie exigence et convivialité, réflexion de fond et plaisir d'être ensemble.

Rendez-vous en 2026 pour continuer à écrire, ensemble, cette belle histoire. ♥

CANTINES SCOLAIRES ET TRANSITION ALIMENTAIRE : QUELS LEVIERS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ? 8

Chaque jour, la restauration collective sert plus de 7 millions de repas. Comment peut-elle devenir un moteur de transformation vers une alimentation à la fois durable, accessible et de qualité.

CONTRIBUTIONS :

Laurence Vigné, diététicienne et nutritionniste, secrétaire générale adjointe de Geco Food Service, qui accompagne les entreprises de la filière sur les enjeux de nutrition, qualité, réglementation et formation ;

Philippe Bouyssou, maire d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), président du syndicat intercommunal Tables Communes (ex-Siresco) regroupant 15 communes ;

Julien Bruguerolles, député de la 5^e circonscription du Puy-de-Dôme, successeur d'André Chassaigne, figure des questions agricoles et alimentaires ;

Philippe Lapouge, directeur d'exploitation de Restau'Co, réseau interprofessionnel de la restauration collective.



PRESSION, SOLITUDE, DÉSENGAGEMENT : ÊTRE MAIRE AUJOURD'HUI, POUR QUOI FAIRE ? 20

La fonction de maire est essentielle pour la vie locale et la démocratie de proximité. Alors que la France connaît une crise institutionnelle et une crise des vocations sans précédent : comment revivifier la démocratie locale et l'échelon communal, premier niveau de notre démocratie ? Comment mieux accompagner celles et ceux qui choisissent de servir leur commune ?

CONTRIBUTIONS :

Stéphanie Daumin, maire de Chevilly-Larue (Val-de-Marne), 1^{er} vice-présidente de Grand-Orly Seine Bièvre, conseillère métropolitaine ;

Francisque Vigouroux, maire d'Igny (Essonne), président de l'Union des maires de l'Essonne ;

Philippe Rio, maire de Grigny (Essonne), vice-président de Grand Paris Sud, président de la coopérative des élus communistes, républicains et citoyens ;

Benjamin Morel, maître de conférences en droit public à Paris Panthéon-Assas.

AUTORITÉ, COMPÉTENCES, CRÉDIBILITÉ : ÊTRE UNE FEMME À UN POSTE DE POUVOIR EN 2025 32

La parité est encore loin, bien que la loi du même nom ait permis plus d'élues dans les collectivités et plus de femmes aux responsabilités. L'évolution est favorable mais les inégalités et les clichés sexistes persistent lourdement. Point d'étape avec trois femmes en responsabilités.

CONTRIBUTIONS :

Rafika Rezgui, maire de Chilly-Mazarin et vice-présidente de la communauté d'agglomération Paris-Saclay ;

Hélène Bidard, adjointe à la maire de Paris, en charge de l'égalité femmes hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire ;

Ptisam Belbahloul, directrice Île-de-France d'AXEO TP, entreprise spécialisée dans les canalisations et réseaux pour le bâtiment et les travaux publics.





LOGEMENT : QUELLES SOLUTIONS POUR RELANCER LA CONSTRUCTION ? 46

La France traverse la plus importante crise du logement depuis les années 1950.

Tous les acteurs du logement, fédérations du bâtiment, promoteurs immobiliers, organismes HLM, associations, élus locaux tirent la sonnette d'alarme. Comment relancer la production de logements pour répondre à tous les besoins ?

CONTRIBUTIONS :

Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, ancienne ministre du Logement et de l'Habitat ;

Stéphane Peu, député de la Seine-Saint-Denis, vice-président des offices publics de l'habitat ;

Bruno Arcadipane, président d'Action Logement, vice-président du MEDEF national ;

Stéphane Raffalli, maire de Ris-Orangis, vice-président chargé du logement et de l'aménagement de Grand Paris Sud.

L'INSPIRATION
POLITIQUE

WWW.LINSPIRATION-POLITIQUE.FR

Éditeur — Innomédias SAS

56 rue de Patay — 45000 Orléans

Tél. : 02 38 68 57 19

894 680 669 RCS Orléans

• Directeur et responsable de la publication

Frédéric Durand

fdurand@linspiration-politique.fr

• Rédacteur en chef

Bruno Lafosse

• Rédaction : Jacqueline Viruega

• Correction : Caroline Savaté-Bordeaux

• Chargée d'administration

Mélissa Cellamen

gestion@innomedias.fr

• Abonnements

abonnement@linspiration-politique.fr

Tél. : 02 38 68 57 19

• Imprimeur — FOT — ZAC Satolas Green

Pusignan — 69881 Meyzieu Cedex

• Diffusion — MLP — ZA de Chesnes

55 boulevard de la Noirée —

38070 Saint-Quentin-Fallavier

• Direction artistique, graphisme, illustrations — CouleurKfé

www.couleurkfe.fr

• Photos : Romain Chocart (salon Espace Collectivités), Département de la Seine-Saint-Denis (Audace), Adobe stock

Pour les dépositaires et diffuseurs de presse : magazine disponible et quantités modifiables sur www.direct-editeurs.fr

parution décembre 2025

Dépôt légal à parution

ISSN 2827-2927

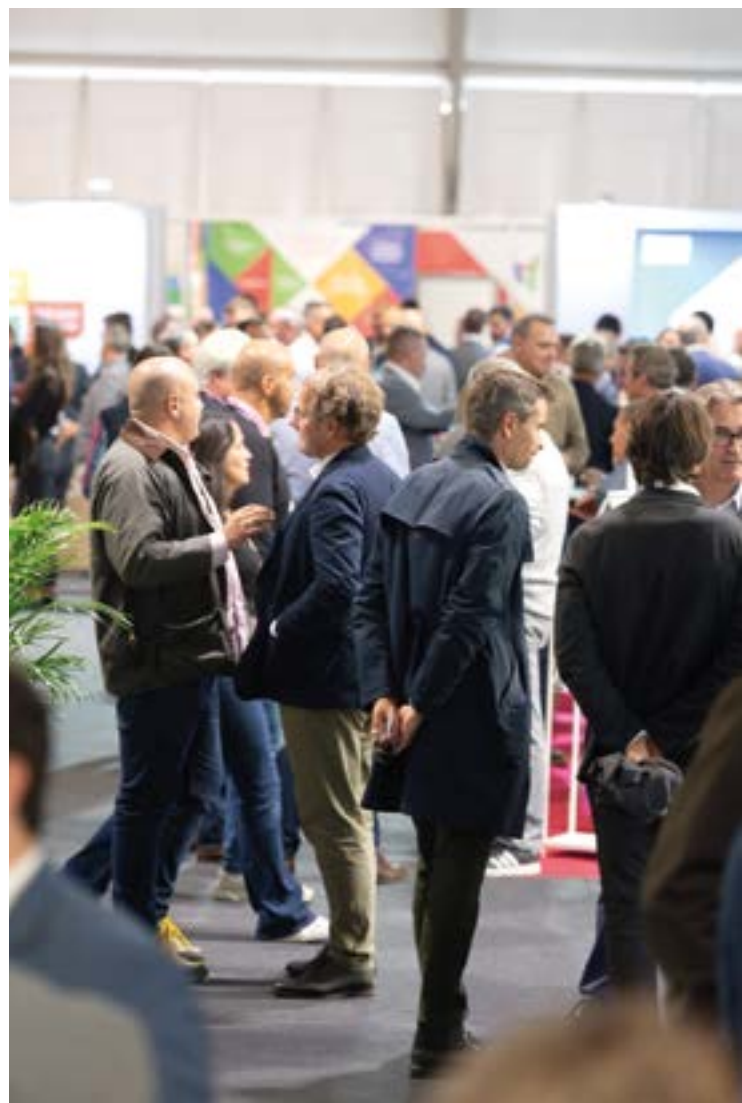
N° CPPAP 0924 D 94633



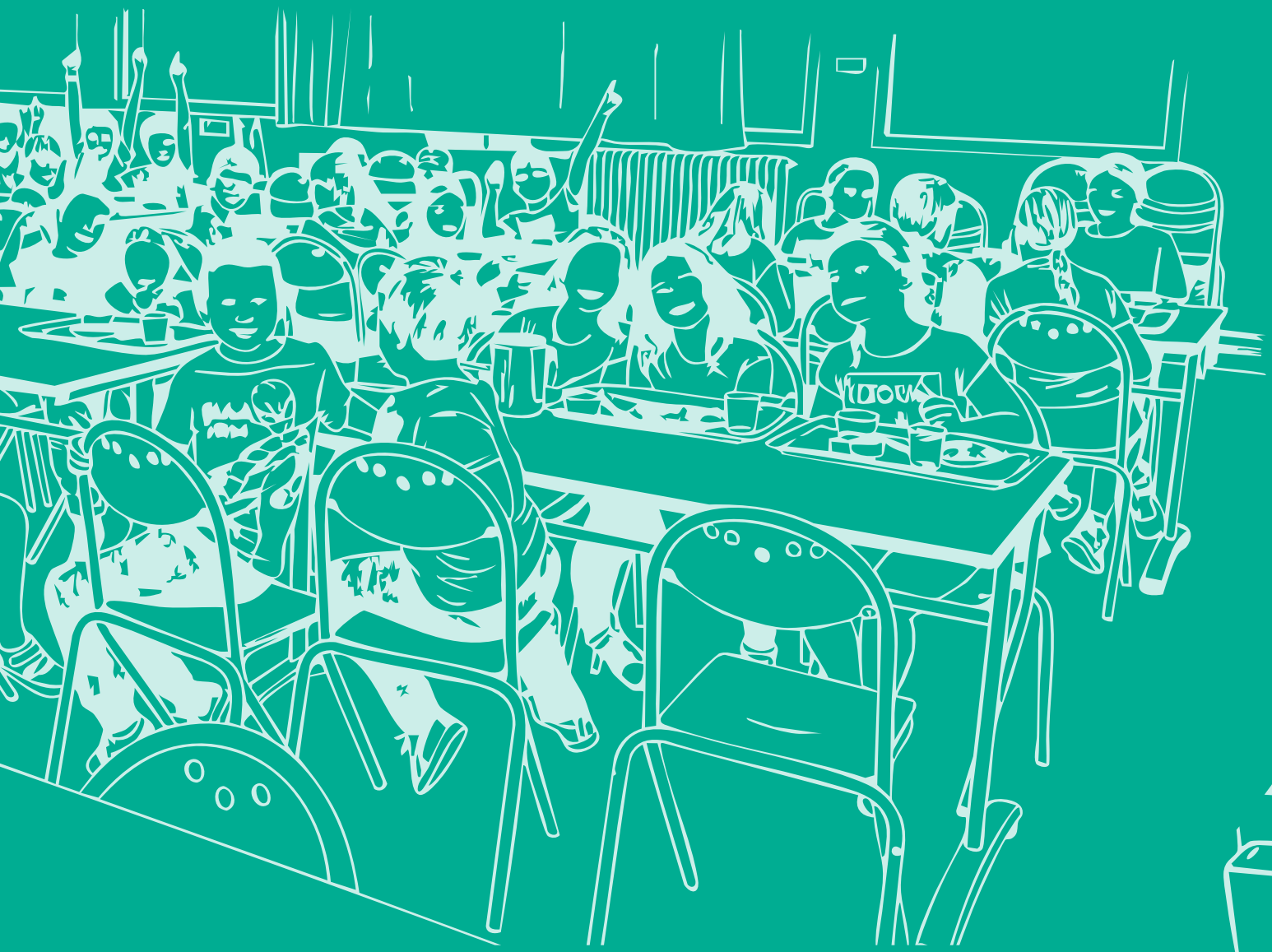


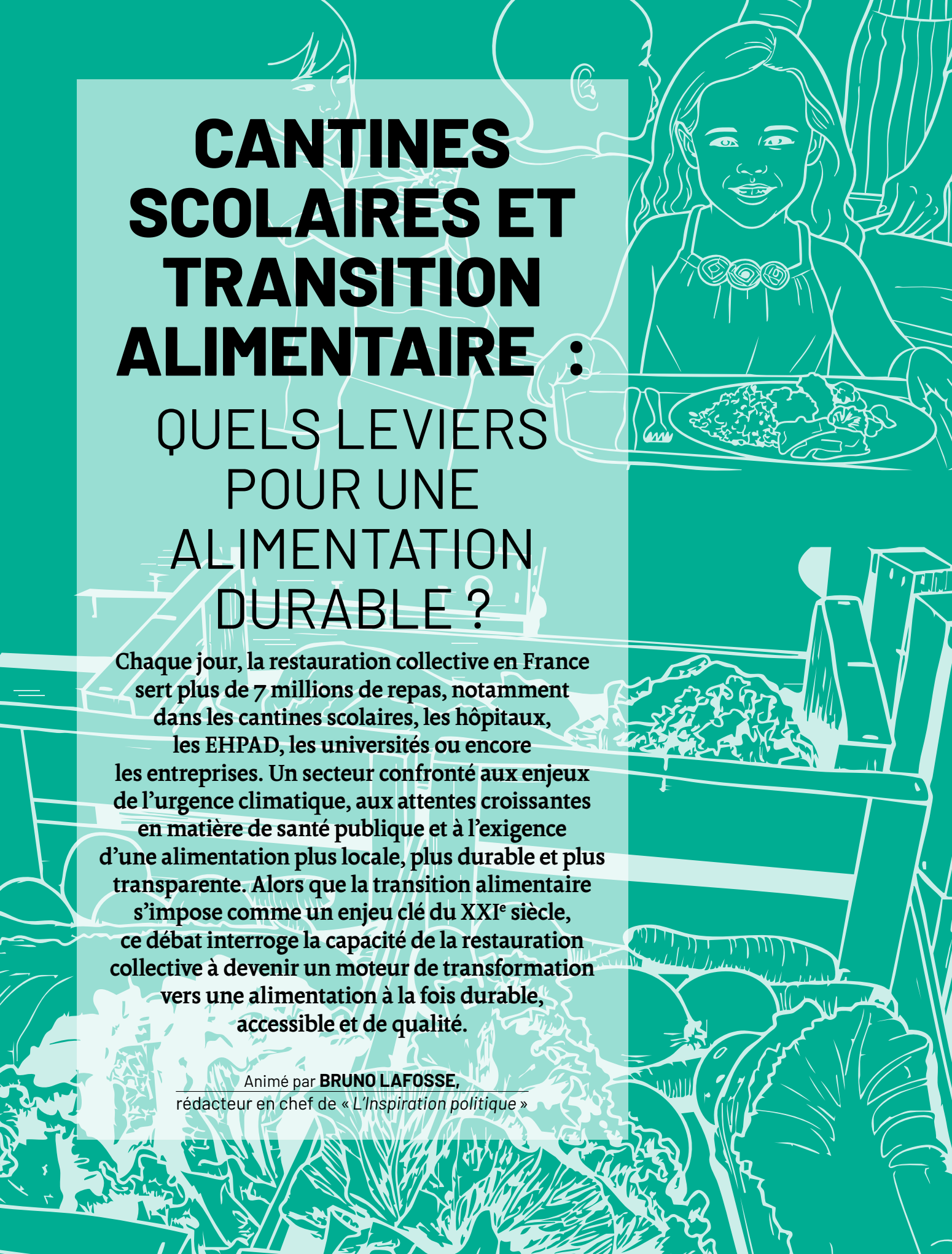
CONSTRUIRE ENSEMBLE

Tous les territoires en un seul espace, toutes les expertises et les innovations en un seul lieu... À l'Espace Collectivités, même parmi des milliers de visiteurs, personne n'est anonyme : les distances s'effacent grâce à la rencontre et à l'échange. Les dirigeants, élus et cadres se rencontrent, échangent, débattent, s'inspirent. Dans cette enceinte conviviale, les idées voyagent vite et se confrontent, ainsi chaque rencontre devient une opportunité de construire ensemble.









CANTINES SCOLAIRES ET TRANSITION ALIMENTAIRE :

QUELS LEVIERS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ?

Chaque jour, la restauration collective en France sert plus de 7 millions de repas, notamment dans les cantines scolaires, les hôpitaux, les EHPAD, les universités ou encore les entreprises. Un secteur confronté aux enjeux de l'urgence climatique, aux attentes croissantes en matière de santé publique et à l'exigence d'une alimentation plus locale, plus durable et plus transparente. Alors que la transition alimentaire s'impose comme un enjeu clé du XXI^e siècle, ce débat interroge la capacité de la restauration collective à devenir un moteur de transformation vers une alimentation à la fois durable, accessible et de qualité.

Animé par **BRUNO LAFOSSE**,
rédacteur en chef de « L'Inspiration politique »



• **Laurence Vigné**, diététicienne et nutritionniste, secrétaire générale adjointe de Geco Food Service, qui accompagne les entreprises de la filière sur les enjeux de nutrition, qualité, réglementation et formation;

• **Philippe Bouyssou**, maire d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), président du syndicat intercommunal Tables Communes (ex-Siresco) regroupant 15 communes;

• **Julien Brugerolles**, député de la 5^e circonscription du Puy-de-Dôme, successeur d'André Chassaing, figure des questions agricoles et alimentaires;

• **Philippe Lapouge**, directeur d'exploitation de Restau'Co, réseau interprofessionnel de la restauration collective.

— **La loi EGalim de 2018 entame une révolution de cette restauration : achats responsables des marchés publics, 20 % de bio et 50 % de produits durables dans les dépenses alimentaires, part accrue du végétal qui bouscule la place des produits carnés, lutte contre le gaspillage et supprime le plastique. Philippe Bouyssou, comment mettez-vous en œuvre cette loi et en quoi cela impacte la production de vos 45 000 repas quotidiens ?**

Philippe Bouyssou : Tables Communes défend la liaison froide de haute qualité environnementale et nutritionnelle. Depuis six ans, nos professionnels ont réussi à désindustrialiser la très grande majorité des produits que les élèves mangent à midi. Nous

cuisinons aujourd'hui plus de 80 % de nos plats principaux à base de denrées brutes. Les légumes et la viande que nous achetons sont travaillés en cuisine, les fonds de sauce produits à base de compotées sans additif de synthèse. Nous comptons en pourcentage de dépenses 34 % de bio et bien plus de 50 % de produits labellisés SIQO, etc¹. Nous disposons de deux cuisines centrales, à Ivry-sur-Seine et à Bobigny, et en construisons une troisième à Tremblay-en-France. 10 000-15 000 repas par jour nous paraît le seuil idéal pour qu'une cuisine centrale puisse travailler avec des denrées brutes et maintenir la qualité.

Nous nous procurons des produits bio et originaires de la région grâce à la Coopérative des producteurs bio d'Île-de-France à laquelle nous appartenons. C'est



– Dans la restauration collective, on fait encore et toujours de la cuisine, Laurence Vigné?

Laurence Vigné : Oui, tout à fait. Dans beaucoup de cuisines centrales, il y a des cuisiniers de formation, des marmites, des sauteuses, des fours, et il y a effectivement des cuisiniers qui cuisinent. Et c'est la même chose dans nos entreprises agroalimentaires, qui sont d'ailleurs situées dans les territoires et utilisent 70 % de la production agricole française. Les fabricants de plats cuisinés sont à 93 % des PME et des TPE utilisatrices de produits locaux.

Notre rôle de fournisseur nous conduit à participer aux évolutions des lois EGalim, Agec, Climat et Résilience, pour les produits et pour les équipements (matériel de cuisine et produits d'hygiène). Notre rôle de fournisseur de restauration hors domicile nous conduit à privilégier la sécurité sanitaire et la disponibilité des produits auprès des distributeurs et grossistes qui les acheminent vers les restaurations. Nous avons créé un collectif représentant toute la filière : l'amont agricole (FNSEA), Geco Food Service, la Coopération agricole, le Syndicat national de la restauration collective Restau'Co, qui représente les entreprises privées et le Cercle, une organisation professionnelle plus petite d'entreprises de restauration. Son but est de faire reconnaître la restauration collective comme un enjeu de santé publique, de société et d'environnement, qui porte les évolutions récentes comme la sortie du plastique.

– Que change la loi EGalim dans les pratiques, les achats et les fournisseurs pour Restau'Co?

Philippe Lapouge : Restau'Co représente tous les secteurs de la restauration collective en gestion directe et accompagne l'amélioration de leurs pratiques. Restau'Co porte les attentes des adhérents vers les filières agricoles et vers les pouvoirs publics. La loi EGalim est un formidable outil

aussi notre mission, soutenir les filières de production, notamment agricoles, et contribuer à en faire émerger de nouvelles.

Malgré leurs difficultés financières, les élus locaux considèrent la restauration scolaire comme un enjeu politique central, un outil d'égalité entre les enfants, leur accès commun à une alimentation de qualité.

La loi EGalim nous amène à sortir du plastique et nous serons parmi les premiers à le faire dans la restauration collective. Nous avons créé dans ce but, avec d'autres syndicats intercommunaux et des collectivités, une société d'économie mixte à actionnariat public, la SEM Log. Elle nettoie chaque jour 130 000 contenants en aluminium pour 160 000 convives. Un outil industriel commun à ces structures intercommunales est en voie de création à Clichy-la-Garenne.



PHILIPPE BOUYSSOU,
maire d'Ivry-sur-Seine

« Malgré leurs difficultés financières, les élus locaux considèrent la restauration scolaire comme un enjeu politique central, un outil d'égalité entre les enfants, leur accès commun à une alimentation de qualité. »

... pour une alimentation de qualité. Il y a quelques années, il était difficile d'avoir seulement 3 % de produits bio. Aujourd'hui, avec 20 % de bio (sur 50 % de produits durables), le scolaire et l'administration sont mieux placés dans la loi EGalim. Nous incitons nos adhérents à déclarer leurs données (50 % seulement des restaurations collectives se déclarent dans « Ma Cantine »). Nous préconisons une montée en puissance de la production pour augmenter les volumes disponibles de bio. Il représente seulement 6 % à 11 % des filières agricoles ! Nous approuvons les plans alimentaires territoriaux (PAT) qui regroupent tous les acteurs d'un territoire donné.

— Quel regard porte le parlementaire que vous êtes, Julien Brugerolles, sur la loi EGalim ?

Julien Brugerolles : Le législateur peut fixer des objectifs mais oublie parfois leur application ! La loi EGalim n'a pas donné aux collectivités et à la restauration collective les moyens d'atteindre les objectifs qu'elle a définis. Si nous fixons pour nos enfants des objectifs de nutrition et de santé sans po-

litique publique correspondante, nous échouons. Nourrir 6 millions d'élèves par jour représente un succès du modèle français. Et les moyens de cette restauration scolaire ? Des mesures comme les repas à 1 € permettent aux collectivités qui les appliquent de recevoir plus d'enfants à la cantine. Si on généralisait le repas à 1 € – c'est le souhait de mon groupe parlementaire –, le coût avoisinerait 1 à 3 milliards d'euros. Les collectivités seraient alors soutenues par le Fonds alimentaire national doté de 10 milliards d'euros que nous proposons de créer. Ce serait, avec un portage politique et ministériel, l'outil d'une véritable politique alimentaire, comprenant à la fois le soutien des collectivités et de la restauration collective et l'aide au déploiement des PAT et de leurs objectifs de relocalisation et de valorisation des produits locaux.

Je suis attaché aux signes d'identification de la qualité et de l'origine, pas seulement bio. Je viens d'un territoire, l'Auvergne, qui a beaucoup de SIQO, notamment des AOP fromagères, en capacité de fournir de gros volumes. J'aimerais que les cantines scolaires offrent ces fromages à tous les enfants de France. Aujourd'hui, nous en sommes très loin. Nous exportons des produits à forte valeur ajoutée, comme le Saint-Nectaire ou le Cantal, que nos enfants n'ont parfois jamais goûté.

Laurence Vigné : L'arrêté du 30 septembre 2011 fixe des règles nutritionnelles pour la restauration scolaire, qui ont déjà amélioré la qualité des repas. Nous les révisons avec les ministères de la Santé et de l'Agriculture, dans un contexte d'aggravation des maladies chroniques comme l'obésité. Les fromages font l'objet d'un débat : le ministère de l'Agriculture aimerait encourager les AOP tandis que la Santé considère qu'ils apportent trop d'acides gras saturés. Comme, en plus, les marchés publics interdisent le critère de l'origine, il est vraiment compliqué de faire des recommandations nutritionnelles en promouvant nos richesses patrimoniales ! Nous devons à la



fois lutter contre la précarité alimentaire, éviter les discriminations dans les villes et territoires et apprendre aux enfants à bien manger.

Philippe Bouyssou : Produire un repas chez nous coûtera 4,48 € quand la loi EGAlim sera totalement appliquée, en intégrant les contenants réutilisables. 2,05 à 2,10 € sont consacrés à l'achat des denrées, ce qui prouve leur qualité. Beaucoup de nos communes adhérentes pratiquent cependant des tarifs au quotient familial, inférieurs au coût de production. Elles ont besoin de soutien financier. À Ivry, les parents les plus pauvres paient 0,10 € leur repas contre 6 € pour d'autres familles. Mais le coût réel d'un accueil en cantine de deux heures à la mi-journée, avec animateurs, activités, personnel, représente 12 à 14 € pour une commune comme la nôtre.

— **Même la famille qui paie le plus reçoit une aide conséquente de la municipalité ?**

Philippe Bouyssou : C'est le principe du quotient familial : personne ne paie le vrai coût.

La solidarité de l'impôt et du budget global le permet. À Ivry, sur 5 000 enfants scolarisés, 250 sont hébergés avec leurs familles dans des hôtels du 115, dépourvus de cuisine. La cantine scolaire est souvent pour eux le seul repas équilibré de la journée. Cette politique bénéficie aussi aux milieux populaires en grande précarité. Elle est essentielle dans la ville.

— **La ville de Châteauroux a fait ce choix à la rentrée 2024, en recréant des offices dans chaque école.**

Philippe Bouyssou : Son coût de production va dépasser largement les 4,48 € que nous allons atteindre ! L'idéal serait de la liaison chaude partout avec des cuisines au plus près des écoles. Le coût serait tel que le quotient familial pourrait en pâtir dans certaines communes. Beaucoup s'interrogent sur d'autres modèles. Tables Communes défend l'idée d'une coproduction. Les coopérations entre les cuisines centrales et les agents qui, dans les offices, accueillent les plats et les chauffent, valorisent le repas servi à la cantine et évitent



ALIMENTATION

- le gaspillage alimentaire en accompagnant mieux le goût des enfants. Une formation commune permet aux agents des offices relais et des cuisines centrales de réfléchir ensemble à la meilleure offre possible dans nos collectivités adhérentes. Nous travaillons à minimiser les différences entre les plats cuits en liaison chaude et en liaison froide. Nous progressons sur les cuissons lentes et nocturnes, qui économisent de l'énergie. Nous proposons chaque jour à tous les enfants une alternative végétarienne. Nous créons, autour du syndicat intercommunal, un groupement de commandes, Synergie Commune, pour une meilleure autonomie en restauration des collectivités locales. Synergie Commune travaille aussi sur les outils de cuisson – les équipements spécifiques de la cuisson des pâtes ou du riz pour que leur remise en chauffe soit réussie – et sur le transport. Notre flotte de petits camions réfrigérés qui livrent les repas dans les écoles doit s'adapter à la mise en place de zones à faibles émissions. Et l'industrie automobile ne produit pas assez de véhicules électriques adaptés à nos besoins.

Philippe Lapouge : La loi oblige à proposer au moins un menu végétarien par semaine. Certaines communes en font deux ou trois. D'autres pas du tout. Le végétal est aujourd'hui incontournable. Il permet des économies que nous réinvestissons dans la qualité de la viande, le poste le plus cher, ce qui autorise une rémunération juste de nos agriculteurs. Restau'Co est présent dans chaque filière agricole, notamment la viande. L'élevage en France, à taille humaine avec plus de 90 % d'autonomie alimentaire des animaux, est unique au monde. Nous valorisons cet atout auprès du ministère. Nous faisons aussi du bio en élevage, en équilibre carcasse : travailler avec plusieurs muscles pour une seule recette permet aussi des économies. Les budgets supplémentaires ainsi dégagés sont réinvestis dans l'assiette. Cela a permis une montée en qualité de la restauration hospitalière et en secteur santé, la moitié de la restauration collective. Notre organisme de formation, Qualiopi, organise des formations en végétarien pour les cuisiniers. Restau'Co a collaboré avec la Direction générale de l'enseignement scolaire, sur le contenu du Bac



pro Cuisine et Service, pour intégrer l'aspect sociétal et environnemental et ajouter l'élément végétal. Notre objectif est de valoriser le végétal au même titre que la viande, tout en défendant cette dernière.

Laurence Vigné : Nos entreprises se sont emparées du végétal. Elles produisent à nouveau des légumineuses sous forme de galettes, de boulettes ou de falafels. Proposer des galettes de pois chiches ou de lentilles françaises à des enfants qui n'ont pas l'habitude d'en manger leur fait découvrir ces légumineuses. D'autres fournisseurs préparent des produits mixtes, associant protéines animales et végétales. Chaque commune et chaque cuisine peuvent examiner la manière dont l'offre végétarienne sera acceptée.

Nous étions un peu démunis au début de cette mutation, notamment pour former les cuisiniers. Le problème se résout peu à peu grâce aux formations mises en place dans les collectivités. Cela ne va pas de soi, surtout pour certaines familles. Elles comptent sur le repas de midi pour que leurs enfants mangent de la viande, qu'ils n'aient pas forcément le soir.

— **Votre circonscription, Julien Brugerolles, est essentiellement rurale. La restauration collective peut-elle être un levier pour garantir des revenus équitables à la filière française agricole de qualité ?**

Julien Brugerolles : L'articulation entre politique alimentaire et politique agricole est difficile. La mise en œuvre de la politique alimentaire manque de moyens de terrain tandis que la politique agricole peine à porter une vision à long terme. Le Parlement a examiné en mars dernier la loi d'orientation agricole pour la souveraineté alimentaire. Derrière cette dénomination positive, peu d'orientations, encore moins de programmation et presque rien sur les volumes à produire par les grandes filières fran-



LAURENCE VIGNÉ,
secrétaire générale adjointe de Geco
Food Service

« Nous avons évoqué la formation des cuisiniers, des équipes, etc. Il faut aussi former les parents ! L'alimentation est subjective. Chacun a sa propre histoire, sa vision. L'éducation alimentaire constitue le meilleur moyen de connaître les aliments, leurs qualités, leur origine, d'apprendre à équilibrer les repas. »

çaises. C'est une lacune politique : sans volumes de production avec les cahiers des charges qualité correspondants, la grande distribution ou la restauration collective risquent de manquer d'approvisionnement et de dériver vers des produits importés sans garantie de qualité et de traçage. Sans agriculture française capable de produire, nous nous privons de l'essentiel. Je viens d'un territoire d'élevage, avec des races à viande sur des systèmes herbagers². La France produit de cette façon une viande de très haute qualité, dont l'impact environnemental et climatique est parmi les plus faibles au monde. La production nationale baisse, les exploitations disparaissent, l'ouverture des marchés, notamment pour la viande, comporte des risques politiques. Si nous ne gardons pas nos capacités de production, je ne suis pas sûr que nos enfants pourront manger demain une viande de bœuf produite localement dans ces conditions. Le même problème se pose pour le végétal, notamment les légumineuses, dont une grande partie est importée, faute de production ici. Les cultures de légumineuses sont pourtant complémentaires des systèmes céréaliers, elles amendent les





... sols et bouclent le cycle de la fertilité. Sécuriser les volumes de production sur le territoire national, en lien avec la politique de l'alimentation, devrait faire l'objet d'une grande politique agricole. Je regrette que ce ne soit pas au cœur des débats.

Ma commune de 1500 habitants sert 100 repas par jour. Le coût du repas et la rémunération du personnel municipal, qui sert et prépare ce repas, deviennent un casse-tête. Éplucher et transformer des légumes prend du temps, ce qui est impossible avec moins de personnel. Les communes en difficulté financière ont alors recours aux produits transformés, sans garantie de qualité.

La mutualisation des moyens de restauration, via des cuisines centrales, représente une piste sérieuse pour la qualité du repas.

Gérald Briant : Je m'appelle Gérald Briant, je suis élu dans le 18^e arrondissement de Paris, chargé de la municipalisation de la restauration scolaire. Nous avions autrefois une délégation de service public avec Sodexo. Il y a six ans, nous avons créé un service public pour répondre aux nouvelles attentes des parents. Nous faisons de la liaison chaude dans une dizaine de cuisines décentralisées et servons 12 000 à 13 000 repas par jour.

Plus je travaille sur ce sujet, plus je considère le contexte comme crucial. Les enfants sont habitués à manger très salé, en consommant du McDo ou des tacos. Même les meilleurs produits de la cantine ne leur semblent pas assez salés. Ils ne les mangent pas ! L'éducation au goût est un enjeu de citoyenneté.

Laurence Vigné : Nous avons évoqué la formation des cuisiniers, des équipes, etc. Il faut aussi former les parents ! L'alimentation



JULIEN BRUGEROLLES,
député de la
5^e circonscription du
Puy-de-Dôme

« La loi EGalim n'a pas donné aux collectivités et à la restauration collective les moyens d'atteindre les objectifs qu'elle a définis. Si nous fixons pour nos enfants des objectifs de nutrition et de santé sans politique publique correspondante, nous échouerons. »

est subjective. Chacun a sa propre histoire, sa vision. L'éducation alimentaire constitue le meilleur moyen de connaître les aliments, leurs qualités, leur origine, d'apprendre à équilibrer les repas. Les enfants doivent posséder les fondamentaux dans ce domaine.

Julien Brugerolles : La qualité organoleptique et nutritionnelle de l'alimentation se dégrade, en France et en Europe.

C'est un problème économique : le budget alimentaire est devenu la variable d'ajustement des familles face au coût grandissant d'autres postes – logement, énergie. Dans le monde agricole, on me dit : « La part du budget des Français consacrée à l'alimentation n'a jamais été aussi faible. Il faut l'augmenter ! ». Oui, il y a besoin d'une politique économique globale pour redonner du pouvoir d'achat.

C'est un problème culturel : la transformation des produits bruts existe de moins en moins pour de nombreuses familles. L'éducation des adultes est indispensable. Elle est très difficile, autant commencer par les enfants, tout au long du parcours scolaire. Nos efforts d'éducation dans ce domaine subissent le sabotage des plages publicitaires pour le fast-food – des spots très élaborés de plusieurs minutes par jour à heure de grande écoute, qu'aucune taxe spécifique ne régle. Or la politique alimentaire a besoin d'un budget !

Philippe Bouyssou : L'enjeu est fondamental. L'éducation au goût des enfants, leur sensibilisation à la connaissance des aliments ou au tri des biodéchets à la source ont un impact environnemental. Les enfants qui se forment aux tables de tri installées dans les restaurants scolaires de nos communes deviennent prescripteurs dans leurs familles.

Nos actions éducatives – visiter des fermes, découvrir les potagers, etc. – qui mettent en lien les enfants des écoles avec les agriculteurs se font grâce au partenariat avec la coopérative bio d'Île-de-France. Les collectivités locales ont un rôle central, en travaillant bien sûr avec d'autres acteurs. Je suis convaincu que seul le service public peut surmonter les difficultés, que vous évoquiez, des petites communes à maintenir proximité et qualité.

Notre cœur de métier est la restauration scolaire mais nous travaillons aux livraisons de repas à domicile pour les personnes âgées. Nous tâchons de construire un service de bonne qualité. Le portage des repas aux personnes en perte d'autonomie devient un sujet.

Philippe Lapouge : Restau'Co a présenté il y a deux ans un projet pilote sur trois EHPAD lors d'un programme national pour l'Alimentation (PNA) du ministère de l'Agriculture et en a été lauréat. Nous sommes en phase d'expérimentation sur ce secteur. Notre étude de 2018 sur la restauration en hôpital a montré que 40 % des patients étaient dénutris pendant que 40 % des repas étaient gaspillés ! Nous avons alors préconisé un

autre dispositif : le réfectoire pour les patients autonomes et un goûter plutôt qu'un repas jeté pour les ambulatoires. Résultat : 30 % de gaspillage en moins et 10 points de gain en conformité EGAlim. Nous demandons que le prix du repas soit sécurisé. Il représente moins de 1 % du budget hospitalier et il sert encore de variable d'ajustement ! Son prix doit être stabilisé pour préserver la qualité dans l'assiette et éviter le gaspillage, ce qui fera faire des économies. Les pouvoirs publics doivent intervenir sur ce point.

Laurence Vigné : Les personnes âgées veulent majoritairement rester chez elles, nous travaillons sur leur alimentation à domicile. Le portage de repas est encore plus complexe que la restauration scolaire à cause des volumes petits et dispersés. Des entreprises privées comme Saveurs & Vie ou Menu Service proposent des solutions, La Poste s'est positionnée sur la logistique. Les entreprises agroalimentaires fabriquent des plats cuisinés avec un bon Nutri-Score. Pourquoi ne pas travailler avec les collectivités pour ce type de prestations à nos aînés ?

Philippe Bouyssou : Le lien entre producteurs et consommateurs peut répondre aux besoins des personnes âgées, des enfants et des familles. Les filières de production doivent se rapprocher des populations pour assurer la sécurité alimentaire. Une loi-cadre serait souhaitable. Chacun développera ensuite son concept. Nous défendons pour notre part une liaison froide de haute qualité environnementale et nutritionnelle dans le cadre du service public. D'autres modèles peuvent coexister. Notre coopérative bio développe un projet modeste, Terre et Bocal, qui transforme les surproductions de légumes en soupes et compotes pour nos cantines. C'est un exemple de l'écosystème que nous voulons construire.

Julien Brugerolles : Le coût de la restauration collective, notamment scolaire, pèse ...



PHILIPPE LAPOUGE,
directeur d'exploitation de Restau'Co

« Il y a quelques années, il était difficile d'avoir seulement 3 % de produits bio. Aujourd'hui, avec 20 % de bio (sur 50 % de produits durables), le scolaire et l'administration sont mieux placés dans la loi EGAlim. »



ALIMENTATION

- lourdement sur le budget municipal. Une politique alimentaire qui donne des moyens aux collectivités sécurisait les cantines. Comment construire cette politique de l'alimentation ? Je retiens de nos échanges que tout le monde veut assurer une qualité alimentaire pour tous les publics. C'est encourageant.

1. Les produits sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) sont élaborés selon leurs cahiers des charges qualité.

2. Le système herbager correspond à un élevage de ruminants (lait ou viande) qui se base principalement sur des prairies d'associations légumineuses-graminées de longue durée (au-delà de 4 ans), qui sont en priorité pâturées.

3. monrestauresponsable.org

Laurence Vigné : Mesurer l'impact de la loi EGalim, qui se veut un levier de transition alimentaire en assurant des revenus décents à nos agriculteurs, exige du temps. Or les trois lois EGalim, Agec, Climat datent de 2018-2021. L'éducation de tous nos concitoyens à une meilleure alimentation permet de lutter contre les maladies chroniques, qui coûtent cher à la société.

Philippe Lapouge : Les CROUS sont passés en trois ans à 14 % de bio en partant de zéro, grâce à l'outil Mon Restau Responsable qui réunit élus, établissements, territoires,

agriculteurs³. Il existe beaucoup d'expériences et d'initiatives. La ville de Rouen travaille avec le CHU et le CROUS. Agrilocal est un nouveau partenaire de Restau'Co. Les Coopératives d'utilisation de matériel agricole (COP) se développent, en Île-de-France ou en Nouvelle-Aquitaine, en lien avec les projets alimentaires territoriaux (PAT). Tables Communes obtient de très bons résultats en faisant travailler en synergie les cuisines centrales et leurs satellites. C'est une démarche volontaire, participative et progressive qui évite le gaspillage, favorise les économies d'énergie, les achats durables. Elle valorise les cuisiniers qui l'adoptent.

Philippe Bouyssou : Une loi-cadre sur la sécurité alimentaire en France mettant en cohérence besoins sociaux et filières de production favoriserait la santé publique, la solidarité nationale et l'économie agricole. Lançons cette dynamique ! 🍀





Créons ensemble la solution adaptée à vos projets



IMMOBILIER



RESTAURATION



TOURISME



INVESTOUR

Séminaire & hébergement
en Provence et en Haute-Corse
Martignes • La Clotat • Taglio-Isolaccio
↳ www.investour.fr



IMESTIA IMMOBILIER

Montage d'opération • Conception
de programmes immobiliers •
Assistance • Maîtrise d'ouvrage •
Conseil • Promotion immobilière
↳ www.imestia-immo.fr



IMESTIA RESTAURATION

Audit • Conseil • Gestion •
Assistance technique • Formation
Centrale de référencement
alimentaire et non alimentaire
↳ [www.imestia-restauration.f](http://www.imestia-restauration.fr)



PRESSION, SOLITUDE, DÉSENGAGEMENT : ÊTRE MAIRE AUJOURD'HUI, POUR QUOI FAIRE ?

La fonction de maire est essentielle pour la vie locale et la démocratie de proximité. Pour autant, la France connaît une crise institutionnelle et une crise des vocations sans précédent – plus d'un maire sur vingt a démissionné depuis 2020. À quelques mois des élections municipales, ce débat ouvre une réflexion sur les conditions actuelles et futures de cet engagement hors-norme : comment revivifier la démocratie locale et l'échelon communal, premier niveau de notre démocratie ? Comment mieux accompagner celles et ceux qui choisissent de servir leur commune ?

Animé par **BRUNO LAFOSSE**,
rédacteur en chef de « *L'Inspiration politique* »





MAIRE



PHILIPPE RIO,
maire de Grigny

« Nous sommes aussi des fabricants de fraternité. Nous animons, nous mettons en lien. Les villes sont les premiers financeurs du sport et de la culture. L'IFOP publie un baromètre de la fraternité : en dehors de la famille, les lieux de confiance sont le monde associatif et la commune. »

— Madame, Messieurs les maires :
comment jugez-vous votre situation
aujourd'hui ?

Stéphanie Daumin : Nous ne sommes pas au bord du gouffre heureusement, sinon nous ne nous représenterions pas. Mais il y a eu longtemps une omerta sur les difficultés du mandat de maire, notamment son isolement et la charge psychologique qu'il supporte. En parler n'est pas un aveu de faiblesse. Reconnaître le revers de la médaille permet de chercher des solutions pour mieux tenir.

Cela dit, la fonction de maire demeure, à mes yeux, la plus belle, celle où l'on se sent le plus utile. Nous disposons encore de quelques leviers pour améliorer la vie des gens, c'est pour cela que nous faisons ce métier. Les embûches sont nombreuses mais oser regarder la part négative du mandat aide à trouver des réponses pour la réduire. Je suis heureuse de participer à cet échange.



Philippe Rio : Nous sortons d'un mandat de crises successives qui se termine avec une crise nationale. Tout cela pèse sur le moral des Français. Nous le voyons, nous l'entendons, nous le ressentons localement. Nous sommes, dit-on, « à portée d'engueulades » mais aussi à portée d'embrassades, comme le rappelle le maire de Cendras dans les Cévennes, Sylvain André. Nous vivons des moments de qualité avec nos concitoyens : c'est la base de notre engagement. Nous partageons tous le sentiment d'un essoufflement. Mais c'est notre système de décentralisation qui est à bout de souffle. L'ensemble des élus et des agents du service public affrontent, avec les maires, cette situation. La décentralisation issue de 1981-1982 était une loi de



Animé par Bruno Lafosse, rédacteur en chef de l'Inspiration politique

en présence de :

- **Philippe RIO**, Maire de Grigny, Vice-Président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Senart
- **Stéphanie DAUMIN**, Maire de Chevilly-Larue, 1ère vice-présidente de l'intercommunalité Grand-Orly Seine Bièvre, Conseillère métropolitaine
- **Francisque VIGOUROUX**, Maire d'Igny, Président de l'Union des Maires de l'Essonne
- **Benjamin MOREL**, Universitaire, Maître de conférences droit public à l'Université Paris II Panthéon Assas

TV 15h - 16h30

Pression, solitude, désengagement : aujourd'hui, pour qu...

démocratisation de la décision publique. Nous constatons une recentralisation des pouvoirs et des moyens financiers. Je le dis clairement : il faut un nouveau projet qui réinvente la décentralisation, sinon le prochain mandat pourrait être celui de la fin de la décentralisation. À nous, élus locaux, de faire remonter – de manière transpartisane –, dans nos organisations politiques et dans le débat public, l'exigence d'un nouveau projet pour nos territoires, qui nous donne le pouvoir d'agir. Nous sommes au cœur des défis des Français, au cœur du lien politique de proximité. La colère s'exprime contre le Président, contre les députés ; nous y échappons davantage – pas toujours. Portons un nouveau projet pour relever les

innombrables défis que nous n'arrivons plus à assumer au quotidien.

Francisque Vigouroux : Depuis 2020, entre 6 et 7 % des maires ont jeté l'éponge. C'est beaucoup. Beaucoup de maires sortants se représentent, pourtant. C'est un paradoxe. On dit que le mandat de maire est le plus beau : on y trouve des satisfactions personnelles, l'envie d'agir, la richesse de la relation de proximité. On a le sentiment de faire avancer sa commune. Quand on s'engage, c'est pour changer les choses. Dans le même temps, nous vivons une immense pagaille administrative, sous la coupe d'un monstre administratif. Année après année, de nouvelles structures naissent, des organismes de contrôle et de supervision agissent dans

- **Stéphanie Daumin**, maire de Chevilly-Larue (Val-de-Marne), 1^{re} vice-présidente de Grand-Orly Seine Bièvre, conseillère métropolitaine ;
- **Francisque Vigouroux**, maire d'Igny (Essonne), président de l'Union des maires de l'Essonne ;
- **Philippe Rio**, maire de Grigny (Essonne), vice-président de Grand Paris Sud, président de la Coopérative des élu-e-s communistes, républicain-e-s et citoyen-ne-s ;
- **Benjamin Morel**, maître de conférences en droit public à Paris Panthéon-Assas.





●●● tous les sens. Tout le monde s'occupe de tout, personne n'est responsable de rien : au final, les services publics s'affaiblissent et ceux qui en souffrent le plus sont les populations les plus fragiles. Cette pagaille doit cesser en urgence. Je suis partisan d'aller au bout de la décentralisation, d'exiger un vrai choix de société : État centralisé ou État fédéral ? C'est là, à mon avis, le sujet. La violence est le deuxième aspect que je veux aborder. Ce sont des décisions venues d'en haut, sans concertation, souvent contradictoires et éphémères : ce qui est vrai un jour ne l'est plus six mois après. Insupportable ! La violence se trouve aussi dans les changements : la détérioration du climat – que nous devons intégrer dans nos politiques locales ; la technologie –, l'intelligence artificielle dont on ne parlait pas il y a cinq ans, et qui va très vite. La violence est bien sûr aussi sociale. Notre société se délite, se divise. Les territoires se séparent. Les gens affaiblis deviennent agressifs. Les ruraux contre les urbains, les jeunes contre les vieux, les riches contre les pauvres, les Blancs, les Arabes, les Noirs – j'emploie les

mots de la vie courante. Et nous, nous sommes au milieu. Dans 90 % des cas, les maires se retrouvent sur l'essentiel, même si leurs convictions divergent.

Je suis inquiet enfin pour notre jeunesse. Les études PISA montrent l'affaiblissement de notre système scolaire. Nous voyons des enfants isolés, beaucoup de jeunes pauvres... L'apprentissage est détérioré... Un pays qui ne s'occupe pas de ses enfants a un avenir sombre.

Si les maires, avec les conseillers municipaux, souvent bénévoles, et les millions de bénévoles associatifs, ne tiennent pas, c'est toute la communauté qui s'effondre. Nous sommes à un point de rupture. D'où la nécessité de changer radicalement de méthode et de système.

— **Benjamin Morel, vous évoquez un essoufflement de la démocratie locale. Quelle en est la cause, quarante ans après les lois Defferre ? L'État n'a pas vraiment joué le jeu ? La société n'était pas prête ?**

Benjamin Morel : La décentralisation, c'est d'abord la démocratisation des politiques publiques, pas leur efficacité. Un citoyen doit pouvoir évaluer un projet et un bilan, et la collectivité doit disposer de deux ressources fondamentales : la capacité d'agir sur la norme (l'action normative) et des moyens financiers.

Le paradoxe de ces quarante années, c'est, qu'aujourd'hui, les collectivités — notamment les communes —, ont peut-être moins de pouvoir qu'avant la décentralisation ! Le principe du républicanisme municipal du XIX^e siècle était de construire la République par le bas, par la commune — « *la commune est la petite République dans la grande* ». Le principe du socialisme municipal des années 1930 à 1970 était : « *montrer qu'on change la vie par le bas* ». Tout reposait sur des ressources, surtout financières.

Depuis les années 1990, et plus encore les années 2000, la capacité d'action normative s'est réduite. Les collectivités se voient transférer des compétences dans un cadre très contraint — par des lois bavardes qui empiètent sur les marges locales — et deviennent des instruments de gestion. L'autonomie fiscale a été réduite à peau de chagrin. Or, la base du consentement à l'impôt local, c'est : « *J'augmente la taxe d'habitation pour rénover l'école ; j'ai un impôt, j'ai un projet* ». Ce lien s'est brisé.

Il n'y a donc pas seulement régression de la décentralisation mais régression du pouvoir communal tel qu'on l'imaginait au XIX^e siècle : la commune comme instrument d'action du politique sur le réel.

La solution n'est pas d'empiler des compétences mais de rendre des marges de manœuvre normatives et fiscales. Ces marges ont largement disparu à l'ère des intercommunalités gigantesques et de la recentralisation fiscale. Les maires dému-



BENJAMIN MOREL,
maître de conférence

« Le statut est un levier fondamental. Être élu n'est pas un métier, c'est souvent un sacerdoce. Si la société ne reconnaît pas l'importance de l'engagement, on finit par renoncer. Si l'on veut redonner le sentiment que nos élus sont nécessaires au fonctionnement de la démocratie, le statut est une évidence. »

nis de capacités d'agir restent « à portée de baffes » d'administrés qui continuent de croire que « le maire peut tout ».

— **Stéphanie Daumin, vous critiquez la Métropole du Grand Paris, ce « machin chronophage où l'on met beaucoup d'énergie, sans en voir les bénéfices concrets » ?**

Stéphanie Daumin : Oui, en termes d'action sur le territoire et d'efficacité. À mes yeux, les lois de décentralisation des années 1980 sont certes datées, mais le principal problème est qu'on nous a peu à peu enlevé les leviers pour agir, financiers et normatifs, tout en nous poussant dans un mouvement de technocratisation. Il faut repolitiser ! Cela peut surprendre ? Dans la Métropole du Grand Paris, l'intercommunalité a trois niveaux : la commune — qu'on maîtrise ; l'Établissement public territorial ; la Métropole, avec douze EPT, des flux financiers et des compétences enchevêtrés.

Suivre tout cela prend un temps considérable, passé à comprendre l'organisation, quand l'organisation devrait se mettre au service de l'action.

Surtout, cette architecture dépolitise. Nous sommes élus pour un projet, nous devons rendre des comptes sur une action et une orientation. Or, ces grandes structures font perdre le sens. Il faut un immense effort pour ne pas se laisser happer par la technostucture. La recentralisation en cours est une perte de sens politique de l'action publique.

— **Philippe Rio, vous êtes confronté à l'exigence de gestion techniciée : rénovation urbaine, politiques éducatives, culturelles, etc. dans un contexte d'explosion de la précarité —** ●●●



notamment dans les quartiers populaires...

Philippe Rio : Nous sommes aussi des fabricants de fraternité. Nous animons, nous mettons en lien. Les villes sont les premiers financeurs du sport et de la culture. L'IFOP publie un baromètre de la fraternité : en dehors de la famille, les lieux de confiance sont le monde associatif et la commune. La crise du Covid l'a montré : villes, villages, ruralités diverses ont su faire face avec agilité, chacun en fonction de sa réalité. Nous apprenions les mesures à la télé, comme les préfets, et nous avons réagi avec le tissu associatif et les agents publics qui ont montré une capacité exceptionnelle en situation de crise. Oui, la pauvreté explose, pas seulement dans les milieux populaires. Des communes qui n'étaient pas fragiles en 2020 le deviennent. Dans les outre-mer, dans les bassins de reconversion, dans la ruralité délaissée... Nous nous réinventons sans cesse. Nous sommes devenus experts en rénovation urbaine, en restauration collective. Tant mieux pour le pays.



FRANCISQUE VIGOUROUX,
maire d'Igny

« Notre rôle est de dire la vérité. Très concrètement, depuis deux ans, j'emmène deux ou trois Ignysois une demi-journée avec moi. Ils découvrent notre quotidien, l'intercommunalité, la complexité, le temps perdu à coordonner des acteurs multiples. Ils ressortent écoeürés et comprennent notre exaspération. Il faut remettre la commune au cœur de l'objet démocratique. »

— **Francisque Vigouroux**, vous évoquez la difficulté de « faire société ». Comment répondez-vous à la montée d'un rapport plus individualiste à la collectivité, quand vos réponses sont, par nature, collectives ?

Francisque Vigouroux : L'État nous sollicite d'abord sur tous les sujets : centres de vaccination hier, maisons de santé aujourd'hui, rachat de murs de commerce... Nous sommes garants de l'intérêt public. Ensuite, ma commune, au nord-ouest de l'Essonne, voit sa population changer depuis le Covid avec l'arrivée de nombreuses familles des Hauts-de-Seine, des CSP++ aux attentes très élevées sur le service public. On me demande des cours de chinois en périscolaire ! Je n'en ai pas les moyens. Financer le sport pour les enfants, c'est déjà bien.

Le rapport à l'impôt reflète le rapport à la démocratie. Beaucoup paient la taxe foncière, plus la taxe d'habitation. J'entends : « *On paie pour les autres* ». « Les autres » sont ceux qui n'ont pas les moyens d'accéder aux services au même tarif. Certains me disent que la cantine n'est pas obligatoire. Je réponds : c'est le seul repas équilibré de certains enfants — pas seulement de milieux populaires. La cantine est un service public. Nous sommes dans une société individualiste.

Notre rôle est de dire la vérité. Très concrètement, depuis deux ans, j'emmène deux ou trois Ignysois une demi-journée avec moi. Ils découvrent notre quotidien, l'intercommunalité, la complexité, le temps perdu à coordonner des acteurs multiples. Ils ressortent écoeürés et comprennent notre exaspération. Je pense comme Stéphanie Daumin qu'il faut remettre la commune au cœur de l'objet démocratique. En réduisant le champ des intercommunalités, en simplifiant le système.

Concernant la participation des habitants, les assemblées de quartier ne rassemblaient que cinq ou six personnes, toujours les mêmes. Nous avons modifié la communication et le thème des sujets : flyers en boîtes aux lettres, thèmes concrets — or-

dures ménagères, passage aux bacs végétaux, fin du cuivre chez Orange, etc. La salle de réunion est comble ! Nous en profitons pour aborder d'autres sujets moins vendeurs mais nécessaires. Et nous expliquons. Je vous livre une anecdote : un problème de vitesse dans une rue et personne d'accord sur la solution : ralentisseur, chicane, emplacement ? Il y a eu cinq réunions. J'ai fini par dire aux habitants : « *On ne sort pas d'ici sans solution ; sinon, on enlève tout* ». Un compromis – pas idéal – a été trouvé. Chacun est placé devant ses responsabilités. Parfois, il faut rappeler qu'on ne peut pas vouloir tout et son contraire. Que l'intérêt public c'est « moi + moi = nous ».

— **Quand on n'arrive pas à s'accorder dans une rue, comment le faire dans un Parlement ? Benjamin Morel, n'est-ce pas le signe d'une crise de la représentation et de l'engagement ?**

Benjamin Morel : C'est une question très difficile. Vous avez employé le bon mot : crise de la représentation. Elle dépasse les collectivités territoriales, elle atteint toutes les démocraties occidentales. La représentation comprend la représentativité, me ressemble-t-il ? – mais surtout le principe « d'agir au nom de ». Représenter, c'est agir sur le réel. La commune est l'échelon de l'action visible. Si je paie l'impôt sur le revenu pour un porte-avions, je ne vois pas le porte-avions. Pour la commune, je vois la cour d'école rénovée.

Si je pense que le politique ne peut plus agir, je peux avoir trois sortes de réactions rationnelles : le populisme et l'autoritarisme – « *Un grand coup de pied dans le système* » – ; le communautarisme – « *Je me replie sur ma communauté, je négocie des privilèges* » – ; la consommation – « *La politique ne sert à rien, je m'abstiens mais j'ai payé, j'attends un service* ».

Retrouver le sens du politique suppose de rendre l'action possible. La commune a un

...



a.tv 15h - 16h30

Pression, solitude, désengagement : être maire aujourd'hui, pour quoi faire ?

Animé par Bruno Lafosse, rédacteur en chef
de l'inspiration politique

en présence de :

- **Philippe RIO**, Maire de Grigny, Vice-Président
de la communauté d'agglomération Grand Paris
Sud Seine-Essonne-Sénart
- **Stéphanie DAUMIN**, Maire de Chevilly-Larue,
1ère vice-présidente de l'intercommunalité
Grand-Orly Seine Bièvre, Conseillère métropolitaine
- **Françoise VIGOUROUX**, Maire d'Igny, Présidente
de l'Union des Maires de l'Essonne
- **Laurent MOREL**, Universitaire, Maître de conférences
à l'Université Paris II Panthéon Assas



...

rôle premier mais on ne sortira pas de la crise locale sans résoudre la capacité d'action du politique à tous les niveaux.

— Nous sommes à quelques mois des municipales. Quelle place occupe la question municipale dans les partis ? Les partis traditionnels sont-ils encore implantés ? Les partis plus récents peinent-ils à s'ancrer ? Y a-t-il encore une stratégie politique locale à l'instar de la vision portée autrefois par le socialisme ou le communisme municipal ?

Stéphanie Daumin : La commune reste un laboratoire dont les expériences peuvent inspirer le niveau national. Les partis sont-ils toujours pertinents pour penser la société ? La question se pose. La réponse est contradictoire. Il est certain en revanche que l'expérience communale pousse à innover. À Chevilly-Larue, mes prédécesseurs ont été précurseurs en géothermie. De fil en aiguille, nous avons construit le premier réseau géothermique d'Europe. C'est une partie de la solution à la crise énergétique et climatique.

Je dirais que la démocratie locale, c'est la démocratie du terrain. Je partage le propos de Benjamin Morel concernant les trois réactions politiques au niveau national, déagisme, communautarisme, abstention. Une quatrième voie existe à l'échelle communale : l'engagement. On ne peut dire à quelqu'un : « Présente-toi à la présidentielle ». On peut lui dire : « Présente une liste dans ta commune, rejoins une équipe, fais tes preuves ». Et nous voyons des gens retrouver du sens dans l'action locale ; certains nous rejoignent ; d'autres, mécontents, se présentent pour contester. C'est sain. La commune permet encore de réapprendre la politique par l'action.

Francisque Vigouroux : Je suis membre d'un parti, mais je m'en méfie un peu quand il s'agit du local. Je suis membre du Parti ra-



STÉPHANIE DAUMIN,
maire de Chevilly-Larue

« L'échelle communale permet l'engagement personnel, l'action locale qui redonnent du sens. Les gens nous rejoignent ; d'autres, mécontents, se présentent pour contester. C'est sain. La commune permet encore de réapprendre la politique par l'action. »

dical qui prépare, comme partout, les municipales en s'intéressant surtout aux communes de plus de 15 000 habitants. Au cours d'une réunion interne de candidats potentiels, je constate que certains, hors sol, envisageaient de faire des cartes de parti avec leur nom à distribuer... Je leur ai suggéré de s'engager, avant de briguer un mandat, dans le club de foot de leur commune ou une autre association : il faut vivre la ville. Les élections municipales concernent le quotidien des gens.

Autre exemple. Je rencontre deux étudiants lors de la préparation de ma future liste. Ils me demandent s'ils doivent d'abord adhérer à un parti, et lequel est le mien. Je leur ai répondu : « Ni l'un ni l'autre. Faites-moi une note : comment voyez-vous votre ville dans quelques années, et vous dans cette ville ? C'est la seule chose qui m'intéresse ».

— Les partis seraient-ils devenus, comme l'analyse Pierre Rosanvallon, des machines à distribuer des places, plus que des plateformes programmatiques ?

Philippe Rio : Les partis s'occupent des municipales, oui. Partout, on discute, on

...



- cherche, on négocie. Et le «sans étiquette» est très majoritaire localement, ce qui complique la lecture.

Les municipales ouvrent une séquence politique : sénatoriales en septembre, départementales et régionales en 2028, et bien sûr la présidentielle de 2027. Des basculements locaux, des percées de partis peu implantés, notamment dans les métropoles, peuvent peser sur le climat politique national.

Est-ce que les partis s'intéressent à l'échelon communal et aux maires ? Dans ma famille politique, oui. Parce que nous voulons changer le réel par le bas.

En 2020, on a parlé de «vague citoyenne». Quatre ans après, je vois une vague de partis — ce n'est ni l'alpha ni l'oméga, mais beaucoup de citoyennes et citoyens, qui n'étaient pas passés par les partis, ont découvert la complexité, le temps long, la difficulté à

faire consensus. Un parti, c'est aussi une école du fait majoritaire : on accepte une décision commune. Cela aide à construire et à tenir dans la durée.

— **Les partis structurent-ils encore l'engagement territorial ?**
Leur affaiblissement n'explique-t-il pas la difficulté d'entraînement et d'éducation populaire ?

Benjamin Morel : Je ne suis membre d'aucun parti, mais je crois aux partis. Pour deux raisons.

D'abord, ce sont des structures de mobilisation et de formation. Notre étude avec l'Institut Terram le montre : l'environnement social conditionne l'engagement. Les personnes insérées dans des réseaux — associatifs, culturels, sportifs — s'engagent plus



facilement. Ce n'est pas la croyance religieuse qui compte, mais l'association qui fait lien. Le parti joue ce rôle. Ensuite, il relie le local et le national, et permet de projeter une vision sur la ville. S'engager, pourquoi ? Pour passer 4 ou 6 heures en conseil municipal, il faut que cela fasse sens. Le parti offre une cohérence d'idées — l'idéologie au bon sens du terme — qui n'est pas un gros mot : c'est le lien logique entre des idées. Le problème, c'est que les intercommunalités géantes imposent une gestion de compromis qui réduit la projection politique. Et l'air du temps valorise le bilan gestionnaire : les comptes sont-ils bien tenus ? C'est important, mais démobilisateur si cela écrase le projet.

Si je n'ai plus l'impression qu'il existe plusieurs bonnes réponses aux questions locales, si l'on prétend qu'il n'y a qu'une « bonne gestion », alors je dépolitise — et donc je démobilise. Redonner du sens passe par le politique.

— **Un projet de loi sur le statut de l'élu avait été promis avant le congrès de l'AMF, il est stoppé. Qu'en attendez-vous, notamment pour favoriser l'engagement ?**

Philippe Rio : J'ai travaillé ce sujet avec des groupes parlementaires. C'est indispensable, mais insuffisant.

Indispensable pour corriger les inégalités du statut ; insuffisant, si on ne répond pas, en parallèle, à la question du pouvoir normatif, du pouvoir fiscal — bref, du pouvoir d'agir. Un statut seul ne résoudra rien s'il n'est pas adossé à ces leviers politiques.

Stéphanie Daumin : Je partage cet avis. Être élu, ce n'est pas un métier : c'est un CDD. Tout le monde peut être élu — c'est le principe de la démocratie — mais beaucoup ignorent les risques à la sortie : perdre son emploi, se re-

trouver en difficulté. Le statut est fondamental pour sécuriser la fin de mandat, qu'on perde ou qu'on ne se représente pas.

Cela ne règlera pas tout. Il faut un grand débat sur une nouvelle phase de la décentralisation, et sur notre rapport à la démocratie.

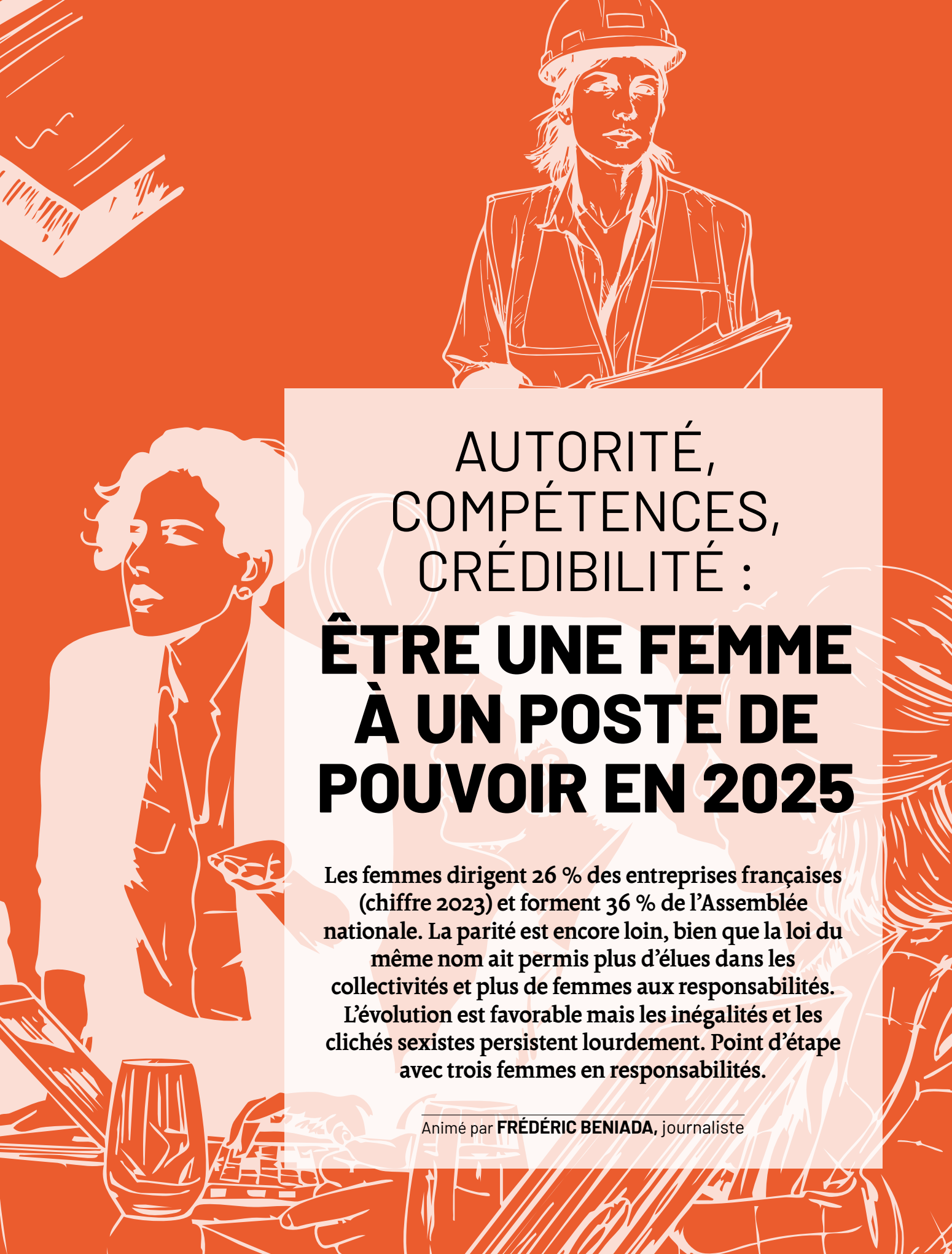
Francisque Vigouroux : Je suis d'accord avec mes collègues. Et je le dis : le Parlement nous balade ! Des bouts de texte sur le statut de l'élu, sans traiter tout ce qu'on a évoqué avant, ne servent à rien. Il faut de la cohérence. Je mets à part les sénateurs, qui gardent un lien direct avec les territoires. Une des conséquences néfastes du non-cumul des mandats, c'est que trop de députés ne comprennent pas la réalité des collectivités.

— **En quoi un statut peut-il être un levier pour sécuriser l'engagement, favoriser le renouvellement, valoriser les compétences acquises ?**

Benjamin Morel : Le statut est un levier fondamental. Être élu n'est pas un métier, c'est souvent un sacerdoce. Sans reconnaissance minimale, cela peut être socialement handicapant.

Notre étude montre que les freins viennent souvent de l'entourage : les collègues qui disent « *Tu vas te montrer au conseil, c'est nous qui faisons le boulot* », les tensions dans le couple, la gestion familiale... Tout cela pèse plus encore pour les femmes. Si l'engagement a un coût trop élevé, on finit par renoncer. Le statut est aussi une question de considération. Si la société ne reconnaît pas l'importance de l'engagement, le message envoyé est délétère. Si l'on veut redonner le sentiment que nos élus sont nécessaires au fonctionnement de la démocratie — et ils le sont —, la question du statut se pose évidemment. 🍷





AUTORITÉ,
COMPÉTENCES,
CRÉDIBILITÉ :

ÊTRE UNE FEMME À UN POSTE DE POUVOIR EN 2025

Les femmes dirigent 26 % des entreprises françaises (chiffre 2023) et forment 36 % de l'Assemblée nationale. La parité est encore loin, bien que la loi du même nom ait permis plus d'élues dans les collectivités et plus de femmes aux responsabilités. L'évolution est favorable mais les inégalités et les clichés sexistes persistent lourdement. Point d'étape avec trois femmes en responsabilités.

Animé par **FRÉDÉRIC BENIADA**, journaliste



— Première question : en 2025, les femmes dirigeantes sont-elles encore l'exception ?

Rafika Rezgui : Je crois que les femmes dirigeantes sont de moins en moins des exceptions, heureusement. Et je peux en témoigner à travers ma propre expérience. J'ai été élue maire pour la première fois en 2012, puis à nouveau en 2020. En treize ans, j'ai constaté un changement très net des mentalités. En 2012, j'ai rencontré beaucoup de stéréotypes et de préjugés, et j'ai eu du mal à m'imposer comme femme politique légitime et compétente. En 2020, le regard avait changé. Entre-temps, la société a bougé. On voit de plus en plus de femmes sur la scène politique, nationale et

internationale, et dans le monde de l'entreprise. Les représentations évoluent en conséquence.

Je n'oublie pas les politiques publiques menées pour l'égalité, dès le plus jeune âge, notamment à l'école : elles ont beaucoup contribué à ces progrès. Mais il reste encore du chemin à faire !

Héliane Bidard : Les choses évoluent en effet, mais il faut être lucide, je suis d'accord : si nous avons pu accéder à nos fonctions, c'est avant tout grâce à la loi sur la parité. Sans elle, rien n'aurait bougé. Il n'y a pas eu de progrès entre les premières candidatures féminines présentées par certains partis, notamment le Parti communiste, et le vote de la loi. Il a fallu une



contrainte légale. Et il a fallu encore du temps entre le vote de la loi en 2001 et la réelle mise en œuvre de la parité. Aujourd'hui, il n'y a toujours que 36 % de femmes à l'Assemblée nationale, un peu moins que lors de la précédente législature mais la loi a produit des effets. Plus de femmes sont élues et accèdent à des postes de responsabilité dans les collectivités. Paris a enfin eu sa première femme maire – il aura fallu attendre le XXI^e siècle pour cela ! Ironie du sort, la Ville de Paris a été condamnée à une amende de 90 000 euros pour avoir nommé trop de femmes dans l'administration ! C'est une mauvaise lecture administrative du texte. Le but de la loi n'est pas d'équilibrer mécaniquement le nombre d'hommes et de femmes mais d'encoura-

ger la présence des femmes aux postes à responsabilité. La Ville a d'ailleurs été remboursée après discussion avec les ministères. Cette affaire a permis de clarifier la nature de la parité : c'est une dynamique, pas une simple comptabilité. Concrètement, cette dynamique a permis à des femmes déjà en responsabilité de faire monter d'autres femmes dans l'encadrement. C'est un effet d'entraînement qu'il faut absolument entretenir.

Ptisam Belbahloul : Dans l'entreprise, les femmes restent très minoritaires aux postes de direction, surtout dans des secteurs comme les travaux publics. C'est un milieu très masculin et je suis souvent la seule femme lors des réunions. On entend souvent

- **Rafika Rezgui**, maire de Chilly-Mazarin et vice-présidente de la communauté d'agglomération Paris-Saclay ;
- **Hélène Bidard**, adjointe à la maire de Paris, en charge de l'égalité femmes hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- **Ptisam Belbahloul**, directrice Île-de-France d'AXEO TP, entreprise spécialisée dans les canalisations et réseaux pour le bâtiment et les travaux publics.





... dire que les femmes postulent moins, qu'elles demandent moins d'augmentations ou de promotions. C'est une réalité : nous avons parfois du mal à nous autoriser à franchir certaines étapes. Le plafond de verre existe et, parfois, nous l'avons intériorisé.

Je suis marraine d'une association qui s'appelle Elle bouge. Son objectif est d'attirer les jeunes filles vers les filières scientifiques et les écoles d'ingénieurs, pour renforcer la mixité et la diversité en entreprise. Quand j'interviens dans des collèges ou des lycées, je me rends compte que les stéréotypes commencent très tôt. Les jeunes filles me disent souvent qu'on leur a répété que ces métiers étaient difficiles, qu'il fallait avoir « les épaules ». Mais ce n'est pas une question d'épaules : elles ont les compétences et sont souvent même en tête de classe dans les écoles d'ingénieurs.

Le problème vient de l'éducation et des attentes de la société. On prépare, dès le plus jeune âge, les garçons à conquérir le monde ; on ne prépare pas les filles à la course. Cela se ressent plus tard, dans le milieu professionnel. Beaucoup de femmes doivent faire un vrai travail sur elles-mêmes pour surmonter ce conditionnement et prendre confiance.

— **Rafika Rezgui, est-ce qu'on ne fait pas suffisamment confiance aux femmes pour s'engager en politique ou dans l'entreprise ?**

Rafika Rezgui : Heureusement, les choses changent. Plusieurs formations politiques, notamment le Parti socialiste, montrent aujourd'hui la volonté d'encourager les femmes à se présenter, à revendiquer des places éligibles, à faire vivre réellement la parité. Cette culture est héritée du gouver-

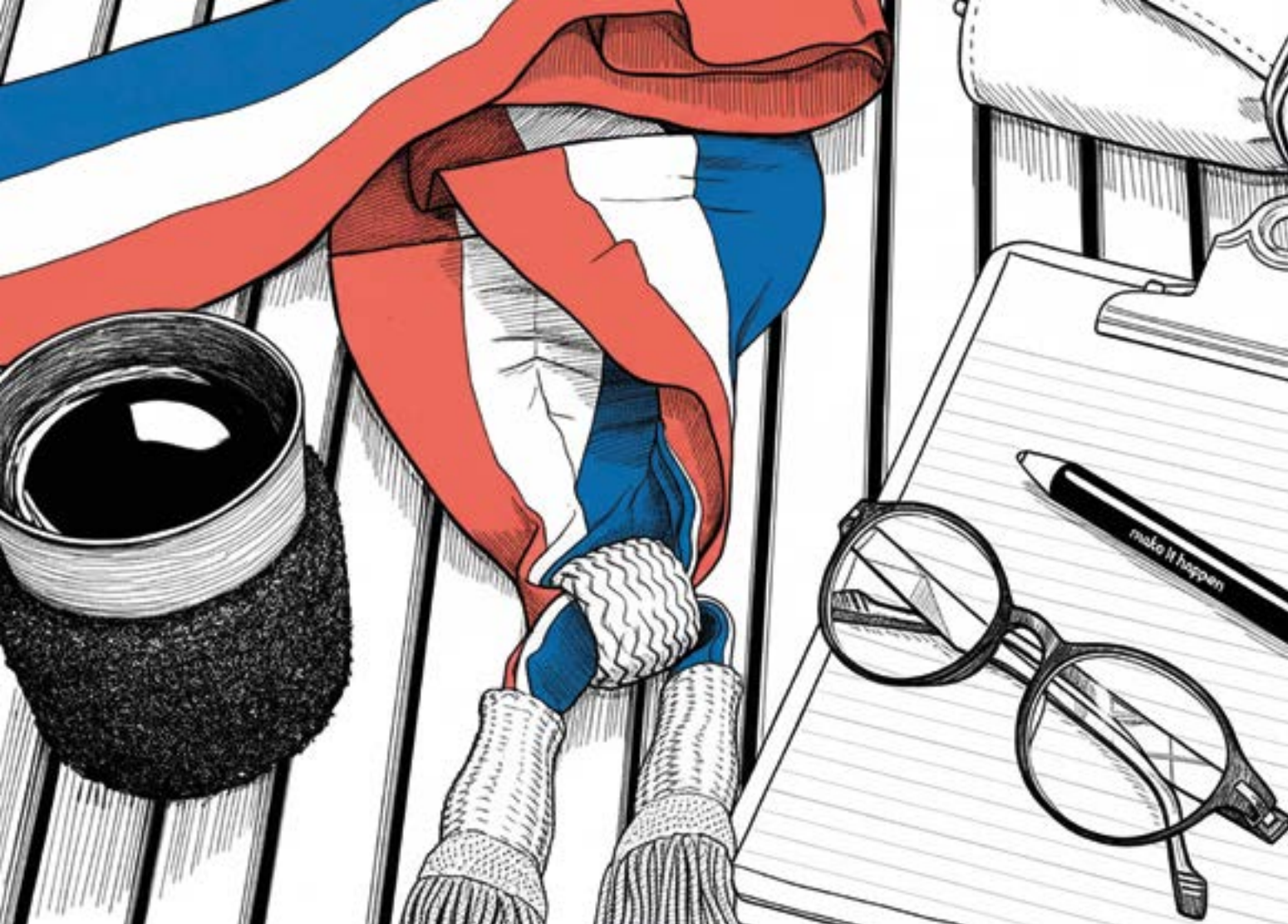


RAFIKA REZGUI,
maire de Chilly-Mazarin

« La culture de l'égalité se construit dès l'enfance. Cela passe par l'école bien sûr mais aussi par les politiques locales, les centres de loisirs, les activités culturelles, les actions citoyennes. Et cela passe aussi par la féminisation de l'espace public. »

nement Jospin et de la loi sur la parité. Je crois cependant que l'éducation est au cœur du sujet. La culture de l'égalité se construit dès l'enfance. Cela passe par l'école bien sûr mais aussi par les politiques locales, les centres de loisirs, les activités culturelles, les actions citoyennes. Et cela passe aussi par la féminisation de l'espace public. Une petite fille qui grandit dans un environnement où elle croise des femmes engagées, visibles, reconnues associe cette réussite à un processus normal et accessible. À Chilly-Mazarin, comme à Paris, nous avons choisi de donner à nos nouveaux équipements ou espaces urbains des noms de femmes, de raconter leur histoire et leur parcours. Cela permet aux jeunes filles de se projeter, d'imaginer qu'elles aussi peuvent être des pionnières dans leur domaine. C'est important aussi pour les garçons. Ils doivent apprendre à considérer les filles comme leurs semblables, leurs égales, dès le plus jeune âge.

Hélène Bidard : Oui, c'est une question d'éducation. Cela commence dans la famille, avec les parents, avant même l'école. Le modèle est essentiel. Reconnaître la place des femmes dans l'espace public est aussi un enjeu majeur. Regardez les pays où les femmes sont exclues de l'espace public, comme l'Afghanistan : les priver de visibilité, c'est les priver d'accès à la démocratie. Il y a un enjeu très fort autour de la mémoire des femmes, de la reconnaissance de leur travail. Pourtant, les résistances restent puissantes, notamment de la part de certains hommes de pouvoir qui estiment que la place que prennent les femmes, c'est de la place qu'elles prennent à d'autres. Voici un exemple : 70 noms d'hommes scientifiques sont gravés sur la tour Eiffel. C'était un choix de Gustave Eiffel. Nous tra-



vaillons à corriger cela, en ajoutant les noms de 70 femmes scientifiques, gravés à la même taille. C'est une manière d'affirmer que les femmes ont leur place partout. Et puis, quand les femmes accèdent à des responsabilités, leur rapport au pouvoir est souvent différent. Personnellement, je ne me considère pas comme une « femme de pouvoir », mais comme une femme en responsabilité. Ce qui compte, c'est que ce rôle soit respecté, pas de savoir s'il s'exerce comme un homme ou une femme. Cependant, les femmes ont l'occasion, en arrivant à ces postes, de transformer le pouvoir. D'en faire autre chose qu'un rapport hiérarchique et pyramidal. D'élargir la démocratie, de créer de l'espace pour les autres femmes. Je ne pense pas qu'on doive chercher à « être des hommes politiques comme les autres ». L'enjeu, c'est de transformer la manière d'exercer le pouvoir.

— Qu'entendez-vous par « des hommes politiques comme les autres » ?

Hélène Bidard : Je veux dire qu'il y a une façon très classique, très pyramidale, d'exercer l'autorité et de concentrer le pouvoir. Les femmes ont souvent un parcours marqué par les discriminations, les injustices, les combats à mener pour être légitimes. Cela leur donne une expérience particulière de la société, qui peut nourrir une autre manière d'exercer la responsabilité : plus ouverte, plus collective, plus attentive. Nous, femmes, ne sommes pas une minorité dans la population, mais nous vivons comme une minorité, parce que nous devons sans cesse prouver davantage. C'est cette conscience qui peut nous aider à changer le rapport au pouvoir et à ouvrir la voie aux autres femmes.





HÉLÈNE BIDARD,
adjointe à la maire de Paris

« La France a une dizaine de lois sur l'égalité salariale mais les inégalités persistent avec des écarts de salaire de 28 %. »

... — **Ptisam, partagez-vous ce point de vue ?
Les femmes exercent-elles le pouvoir différemment ?**

Ptisam Belbahloul : Je crois surtout qu'hommes et femmes n'ont pas les mêmes expériences, ni toujours les mêmes modes d'intelligence. Et c'est justement cette diversité qui enrichit le monde. Aujourd'hui, les sphères du pouvoir – politique ou éco-

nomique – sont encore dominées par les hommes. Cet équilibre doit être corrigé. Ce n'est pas seulement une question de justice : c'est une question d'efficacité collective. On ne peut pas diriger durablement un monde composé à moitié de femmes en les laissant à la marge.

Rafika Rezgui : Je voudrais apporter une nuance. Je ne crois pas qu'il existe une façon « féminine » d'exercer le pouvoir. Le combat pour l'égalité, c'est précisément celui de pouvoir diriger sans être ramenée à son genre. Dire qu'il existerait un management « féminin » et un management « masculin », c'est enfermer tout le monde dans des catégories. Il y a des dirigeants autoritaires, d'autres plus à l'écoute, des personnalités plus sociales ou plus rigides. Ce n'est pas une question de genre, c'est une question de tempérament. Quand j'exerce mes fonctions, j'ai toute la légitimité pour prendre des décisions et les faire appliquer. Le fait que je sois une femme ne



doit pas affaiblir mon autorité, ni limiter l'adhésion de mes équipes.

— **Hélène Bidard, faites-vous la même analyse ?**

Hélène Bidard : Je partage l'idée qu'il ne faut pas enfermer les femmes dans une nature particulière. Ce que je voulais dire, c'est que certaines femmes – par exemple Christine Lagarde ou Ursula von der Leyen – exercent effectivement le pouvoir de manière très classique, très « pyramidale ». Ce n'est pas qu'elles dirigent « comme des hommes », c'est qu'elles reproduisent un modèle ancien. Je crois que, justement, nous avons la possibilité d'inventer autre chose, de transformer la manière de gouverner, d'élargir la démocratie, de partager davantage les décisions. Nous avons cette chance, parce que nous arrivons après des générations de femmes qui se sont battues pour ouvrir la voie. Et notre responsabilité, c'est de la maintenir ouverte.

Rafika Rezgui : Je comprends l'idée, mais je reste prudente. Dire de Christine Lagarde qu'elle dirige « comme un homme » revient à considérer qu'il existerait un modèle masculin de direction. Or, tous les hommes ne dirigent pas de la même façon. Ce qu'il faut combattre, ce n'est pas le management masculin, c'est le management autoritaire. En résumé, il ne s'agit pas de faire du pouvoir un attribut de genre, mais de remettre en question certains comportements de domination, qu'ils viennent d'hommes ou de femmes.

Ptisam Belbahoul : Je partage ce point de vue. Pour moi, le genre ne doit pas être un critère. Ce qui compte, ce sont les compétences, les parcours, les expériences. Nous avons besoin de diversité : d'hommes et de femmes, de profils différents, pour enrichir les décisions. Et surtout, il faut encourager les femmes à oser, à sortir de la prudence dans laquelle on les enferme dès l'école.



PTISAM BELBAHOUL,
directrice Île-de-France d'AXEO TP

« On ne peut pas diriger durablement un monde composé à moitié de femmes en les laissant à la marge. »

Une femme doit pouvoir choisir sa voie – scientifique, technique, politique – sans se demander si c'est « pour elle ».

Hélène Bidard : Tant que les structures restent patriarcales, les femmes qui réussissent individuellement ne suffiront pas à transformer le système. Briser le plafond de verre, c'est nécessaire, mais ce n'est pas suffisant.

Il faut aussi repenser le fonctionnement du pouvoir, pour qu'on n'ait plus besoin de « pionnières » à chaque génération. Changer vraiment les choses, c'est faire évoluer le système, pas seulement y accéder.

Rafika Rezgui : La clé, c'est l'éducation. Tout commence dès la petite enfance, à la crèche même, avec les jeux qu'on propose, les modèles qu'on valorise. La culture de l'égalité ne naît pas spontanément, elle s'apprend. Je crois qu'on avance. Les nouvelles générations d'enfants intègrent beaucoup plus naturellement l'idée d'égalité, à l'école et dans la vie quotidienne. Elles doivent aussi le vivre à la maison : les progrès à l'école ne suffisent pas.

Hélène Bidard : Oui, les jeunes générations ont progressé sur ces sujets, mais les résistances restent fortes. On voit bien les débats sur l'éducation à la vie affective et sexuelle à l'école. Certains mouvements d'extrême droite s'y opposent frontalement. Nous subissons aujourd'hui une contre-offensive antiféministe, notamment sur les réseaux sociaux, qui diffuse des messages

...



« Les choses évoluent en effet, mais il faut être lucide, je suis d'accord : si nous avons pu accéder à nos fonctions, c'est avant tout grâce à la loi sur la parité. Sans elle, rien n'aurait bougé. » **Hélène Bidard**

●●● rétrogrades auprès des jeunes¹. Raison de plus pour renforcer le rôle de l'école publique, pour parler d'égalité, de respect, d'éducation à la citoyenneté.

— **Venons-en au sujet sensible de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. Est-ce encore perçu comme une problématique féminine ?**

Ptisam Belbahloul : Il faut abandonner l'idée que l'équilibre des temps serait une affaire féminine. C'est une question de société, de mentalité, d'organisation collective. Une femme peut parfaitement concilier vie professionnelle et vie personnelle. Et les hommes ont autant de responsabilités que les femmes vis-à-vis de leurs enfants et du foyer.

— **Et dans l'entreprise, le sexisme, est-ce encore une réalité ?**

Ptisam Belbahloul : Oui, cela existe encore. Certains comportements cherchent à déstabiliser, à tester la légitimité. Il faut apprendre à répondre avec calme, avec intelligence. À ne pas se laisser enfermer par le regard des autres. À suivre sa route sans se laisser détourner.

— **Et le sexisme en politique ?**

Rafika Rezgui : Il a toujours existé, il existe encore, sous des formes parfois plus subtiles. La loi a ici un rôle essentiel pour fixer des limites et sanctionner les comporte-

ments inacceptables. Je le constate aujourd'hui, dans les discussions sur les prochaines élections municipales. Les arguments des élus ou des futurs candidats diffèrent selon le genre. Les hommes invoquent souvent la difficulté à concilier un mandat avec leur vie professionnelle. Les femmes, elles, s'interrogent surtout sur leurs responsabilités familiales, sur leur capacité à tout assumer. Cette différence de perception en dit long. Les hommes ne se demandent pas s'ils en sont capables. Les femmes, si.

Hélène Bidard : C'est encore plus visible au moment des investitures. Les discussions décisives ont souvent lieu en dehors des réunions officielles, autour d'un café, à la fin d'un congrès, lors d'un dîner informel, où très souvent, il n'y a que des hommes ! Les femmes sont exclues de ces cercles où se prennent beaucoup de décisions. Ce n'est jamais dit explicitement. C'est aussi un effet du manque de partage des tâches domestiques dans la famille : s'occuper des enfants vous rend indisponibles pour les réunions tardives. Avec un impact concret sur les carrières politiques !

Rafika Rezgui : Oui. Rappelons aussi que les décisions stratégiques se prennent entre « grands élus ». Et pour changer cela, il faut davantage de femmes parmi ces grands élus. Le combat au sein des partis est essentiel pour cette raison. Les femmes doivent être investies dans des circonscriptions ou des communes gagnables, pas seulement dans des territoires symboliques ou difficiles. C'est la seule manière d'avoir demain des femmes « incontournables » là où se décident les orientations majeures.

— **Existe-t-il le même mécanisme d'exclusion subtile dans l'entreprise ?**

Ptisam Belbahloul : C'est un peu différent. La difficulté consiste à accéder au poste de direction de l'entreprise. Une fois en place,

une fois leurs compétences prouvées, les femmes sont pleinement intégrées. L'enjeu pour elles est d'oser se porter candidate à ces postes. Après, on ne peut plus faire sans vous.

— **Faut-il adopter de nouvelles lois pour progresser encore ? Risque-t-on de tomber dans une forme de discrimination positive excessive ?**

Rafika Rezgui : Les lois existantes, loi Jospin ou loi Copé-Zimmermann, ont posé un cadre clair : l'égalité doit être la règle. Peut-être faut-il aujourd'hui mieux contrôler leur application, publier les résultats, rendre visibles les écarts, pratiquer un peu de « name and shame ». Ce serait sans doute un levier efficace².

Hélène Bidard : En effet ! La France a une dizaine de lois sur l'égalité salariale mais les

inégalités persistent avec des écarts de salaire de 28 % et des retraites 40 % plus faibles pour les femmes³. Je pense qu'il faut contraindre efficacement, sanctionner massivement les entreprises qui ne respectent pas la loi.

Ptisam Belbahloul : Je partage cette idée. Le système de quotas n'est pas une fin en soi mais un moyen d'arriver à une vraie mixité. Et puis, les femmes doivent aussi se débarrasser de toute autocensure. On dit souvent qu'un homme postule quand il a 50 % des compétences requises et qu'une femme hésite même quand elle les a toutes. Finissons-en !

Rafika Rezgui : Oui, la transparence est une force. Un observatoire national de l'égalité pourrait publier chaque année les résultats des entreprises et des institutions, sur les salaires, la promotion, la diversité. Rendre ces données publiques, c'est responsabili-





- ser tout le monde. Je crois aussi à la sanction publique : quand une entreprise ou une collectivité ne respecte pas ses engagements, cela doit se savoir.

« Les hommes ne se demandent pas s'ils en sont capables. Les femmes, si. »

Rafika Rezgui

— Un mot sur le mentorat.

Ptisam Belbahloul, vous êtes marraine dans l'association Elle bouge.

Ptisam Belbahloul : Nous intervenons dans les collèges et les lycées pour démontrer que les métiers techniques ou scientifiques ne sont pas réservés aux hommes. Nous essayons d'éveiller des vocations, de donner confiance aux jeunes filles. Cet engagement me tient vraiment à cœur parce que ce qui se joue avant l'entrée dans la vie active est essentiel.

— Existe-t-il des réseaux similaires en politique, Hélène Bidard ?

Hélène Bidard : Il en existe plusieurs, comme Élu-es locales ou Élu-es contre les violences faites aux femmes. Ce sont des réseaux transpartisans, où des femmes élues échangent sur leurs expériences, sur les dispositifs à mettre en place pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles en politique. C'est précieux, parce que la sororité et le partage d'expérience permettent de tenir dans un environnement encore souvent hostile.

— Comment la France se situe-t-elle par rapport à ses voisins européens sur ces questions ?

Hélène Bidard : Elle est en dessous de la moyenne européenne pour l'égalité sala-

riale et professionnelle. Depuis le Covid, les écarts se sont même creusés. Les réformes des retraites aggravent encore la précarité des femmes. Les métiers les plus féminisés – ceux du soin, du lien, de l'aide à la personne – demeurent parmi les plus mal rémunérés. Et les femmes retraitées sont souvent dans des situations de grande fragilité.

Rafika Rezgui : Je n'ai pas grand-chose à ajouter. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Ptisam Belbahloul : Oui, dans l'entreprise, les freins ne sont pas seulement culturels, ils sont aussi économiques. Concernant l'entrepreneuriat féminin, il existe des aides, notamment via Bpifrance, mais beaucoup de femmes hésitent encore à entreprendre, pensant que c'est un domaine masculin. Il faut les encourager à franchir le pas⁴.

— En somme, le mot d'ordre, c'est la confiance ?

Rafika Rezgui : La confiance, c'est ce qu'il faut transmettre aux jeunes filles, comme à tous celles et ceux qui se sentent « différents ». Il faut s'autoriser à essayer, à se tromper, à recommencer.

Hélène Bidard : Oui, et aussi sortir de l'illusion de l'égalité. Beaucoup de jeunes femmes pensent que tout est acquis, jusqu'à ce qu'elles se heurtent à la réalité du monde du travail ou de la politique. Il faut avancer ensemble, s'entraider, être solidaires. Plus nous serons nombreuses à pousser les portes, plus elles resteront ouvertes.

— Une question plus personnelle : quelle femme vous a inspirée ?

Rafika Rezgui : Martine Aubry. Je retiens son ambition pour la justice sociale, l'égalité et les solidarités. Elle a redonné force

« Il faut encourager les femmes à oser, à sortir de la prudence dans laquelle on les enferme dès l'école. Une femme doit pouvoir choisir sa voie – scientifique, technique, politique – sans se demander si c'est "pour elle". »

Ptisam Belbahloul

et modernité à ces valeurs essentielles. Elle a montré sa capacité à tenir un cap, à fédérer. Elle m'a beaucoup inspirée dans ma manière d'exercer mes fonctions.

Hélène Bidard : Mugette Jacquaint. Une ancienne ouvrière de Seine-Saint-Denis devenue députée et vice-présidente de l'Assemblée nationale. Elle a toujours revendiqué son féminisme, à une époque où ce n'était pas facile. Je citerai aussi Anne Hidalgo, la première femme maire de Paris. Un symbole fort, quelle que soit l'opinion qu'on ait d'elle.

Ptisam Belbahloul : C'est mon père qui m'a le plus inspirée. Il m'a toujours encouragée à choisir mon propre chemin, à ne pas me laisser enfermer dans des traditions ou des attentes. C'est un message que j'adresse à tous les pères : incitez vos filles à suivre leur voie.

— Être une femme, est-ce que cela apporte aussi un « plus » ?

Rafika Rezgui : Ni « plus » ni « moins ». Chacun vient avec son histoire, son tempérament, son expérience. Je n'attribue pas de qualités ou de défauts à un genre. Ce qu'il faut combattre, ce sont les comportements nocifs.

Hélène Bidard : Le vrai « plus », pour moi, c'est d'avoir pu exercer mes fonctions dans





FEMMES & POUVOIR

... le contexte du mouvement #MeToo. Cela a tout changé. Ce mouvement social mondial a libéré la parole, il a renforcé notre légitimité et permis d'obtenir plus de moyens pour agir. En quelques années, les politiques publiques féministes se sont structurées. C'est le fruit d'une mobilisation massive des femmes.

— Peut-il y avoir « trop de féminisme » ?

Hélène Bidard : Jamais. Il n'y a jamais trop de féminisme.

Rafika Rezgui : Je suis d'accord. Et le féminisme n'est pas une affaire de femmes uniquement. Les hommes aussi peuvent et doivent être féministes.

Ptisam Belbahloul : Le féminisme, c'est l'affaire de toute la société, un combat collectif.

— Si vous pouviez proposer une mesure phare à un nouveau gouvernement, quelle serait-elle ?

Hélène Bidard : Une loi-cadre contre les violences faites aux femmes, avec un vrai budget, à hauteur de trois milliards d'euros. C'est une urgence et c'est la condition pour atteindre l'égalité. On ne peut pas parler d'égalité salariale ou professionnelle quand des femmes sont encore empêchées, menacées, violentées. Cette loi financerait les associations, les hébergements d'urgence, l'accompagnement des victimes. Trois milliards, c'est peu au regard du coût social et humain de ces violences.

Rafika Rezgui : L'urgence, c'est la question sociale. Les inégalités se creusent et les discriminations s'aggravent dans les périodes de crise. Plus une société est prospère et apaisée, plus l'égalité se vit concrètement.

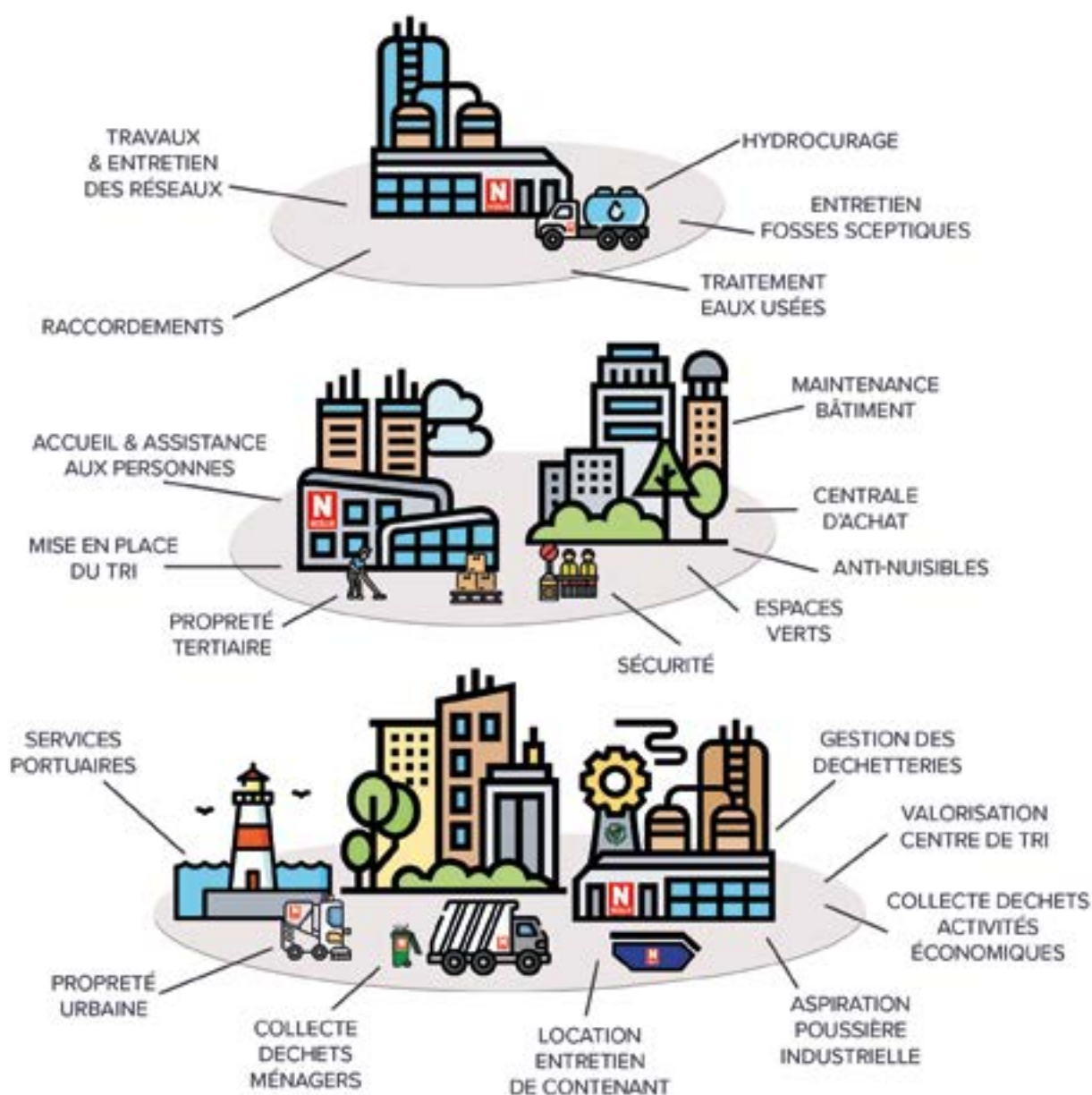
Ptisam Belbahloul : J'insisterais sur l'école. Il faut renforcer les programmes et les actions qui favorisent la mixité et la diversité dès le plus jeune âge. 🍷



1. Comme notamment les influenceurs masculinistes, les « Incels », etc. dont le but affiché est de revenir au partage des rôles entre hommes et femmes, révolu depuis longtemps, de celui qui décide et celle qui doit suivre, dans tous les domaines.
2. La traduction littérale, « nommer et couvrir de honte », indique parfaitement le contenu de l'opération.
3. Les écarts se mesurent assez facilement, par exemple avec la méthode « Clair », élaborée par un syndicaliste de la CGT.
4. Bpifrance, banque publique d'investissement, a pour mission le financement et le développement des entreprises. Elle est née en 2012 du regroupement d'Oséo, de CDC Entreprises, du Fonds stratégique d'investissement et du FSI Régions.



LA CONFIANCE SE GAGNE SUR LE TERRAIN







LOGEMENT : **QUELLES SOLUTIONS POUR RELANCER LA CONSTRUCTION ?**

La France traverse la plus importante crise du logement depuis les années 1950. On compte 1 million de personnes privées de logement, plus de 4 millions mal logées, 12 millions en situation de fragilité.

2,6 millions de ménages en attente d'un logement social. Tous les acteurs du logement, fédérations du bâtiment, promoteurs immobiliers, organismes HLM, associations, élus locaux tirent la sonnette d'alarme.

Comment relancer la construction sans alourdir les charges des collectivités locales et des bailleurs sociaux ? Peut-on bâtir plus, mieux et à un coût raisonnable ? Et comment relancer la dynamique sans creuser les déficits publics ?

Animé par **FRÉDÉRIC BENIADA**, journaliste



- **Emmanuelle Cosse**, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, ancienne ministre du Logement et de l'Habitat;
- **Stéphane Peu**, député de Seine-Saint-Denis, vice-président des offices publics de l'habitat;
- **Bruno Arcadipane**, président d'Action Logement, vice-président du MEDEF national;
- **Stéphane Raffalli**, maire de Ris-Orangis, vice-président chargé du logement et de l'aménagement de Grand Paris Sud.

— J'aimerais d'abord, pour commencer, qu'on dresse un état des lieux. **Stéphane Peu**, quelles sont les causes de cette crise ?

Stéphane Peu : Tout le monde s'accorde à dire que le logement était, paradoxalement, une des premières préoccupations des Français et un grand impensé des politiques publiques depuis 2017. Le résultat ? Jamais dans notre pays on n'a construit aussi peu de logements, toutes catégories confondues, la situation est catastrophique dans tous les secteurs du logement, social et privé. C'est la raison de notre proposition de loi sur le logement à l'Assemblée nationale en juillet 2024 comprenant six mesures d'urgence. Cette crise ne vient pas de nulle

part ou du contexte international. Ce sont les fautes politiques à répétition depuis 2017 qui ont conduit à cette situation.

Bruno Arcadipane : Je partage ce jugement. Depuis 2017, on tire sur le logement social et le logement abordable généralement. Surtout, on a grippé une mécanique qui tournait jusqu'alors plutôt de façon normale. Je suis le président d'Action Logement parce que je suis vice-président du MEDEF national. C'est un groupe paritaire où siègent au conseil d'administration les cinq organisations syndicales majeures et deux organisations patronales, la CPME et le Medef. Je connais les besoins des salariés et les besoins des entreprises. La France a besoin, tous les ans, de 400 000



à 500 000 logements. Elle en a produit 250 000 l'an dernier, la moitié. Si vous rajoutez à ce manque la cartographie des besoins des salariés et la métropolisation plus ou moins forcée, vous voyez que non seulement on construit deux fois moins que ce qu'il faudrait mais qu'on a aussi du mal à lutter contre la fracture territoriale. Les maux se multiplient avec les coups de rabot. Le logement est devenu une cible. Nous avons enfin un écosystème qui nous connaissait, avec Valérie Létard ministre du Logement, François Rebsamen pour les Territoires et François Bayrou qui connaît bien les sujets. Et on recommence ! Cette instabilité est terrible pour nos activités, nos métiers de temps long. Nos métiers ont besoin de projection, de visibilité. On n'en a aucune, encore



STÉPHANE PEU,
député de Seine-Saint-Denis

« La situation est catastrophique dans tous les secteurs du logement, social et privé. C'est la raison de notre proposition de loi sur le logement à l'Assemblée nationale en juillet 2024 comprenant six mesures d'urgence. »

moins depuis le deuxième quinquennat de Macron. Ça suffit ! On ne peut pas subir un projet de loi de finances sans que les grands acteurs, au moins de notre secteur, ne soient consultés. Et puis le logement des Français doit être, de façon générale, une très grande cause nationale.

Emmanuelle Cosse : Ce que nous avons réussi à bâtir dans les années 2010 est détruit. En 2017, lors de l'élection d'Emmanuel Macron, le secteur du logement va bien, produit beaucoup, rénove beaucoup, connaît une relance de l'accession à la propriété et du logement social. Un des premiers gestes de la politique d'Emmanuel Macron a été la baisse des aides personnalisées au logement (APL), une véritable attaque des locataires HLM. S'en prendre en premier lieu aux ménages qui ont le moins de revenus en France ! Je me rappelle encore un débat incongru : certains disaient qu'une baisse d'APL de 5 € par personne n'avait aucune valeur. Oui, ça a de la valeur pour nos locataires dont certains gagnent 600 € par mois, si ce n'est moins. On a attaqué les locataires HLM, on a attaqué les bailleurs sociaux en réduisant les aides publiques qu'ils recevaient. On a ensuite déstabilisé le secteur privé. C'est une politique délibérée, qui a partiellement détruit ou en tout cas





LOGEMENT

... beaucoup déstabilisé la production de logements.

Or, produire du logement exige du temps long – je préfère produire à construire, parce qu'on peut produire du logement en réhabilitant ou en transformant des bâtiments, sans construire. Produire du logement représente un moteur économique très important et un moyen de répondre aux difficultés sociales. Au cœur du mouvement des Gilets jaunes, qui se plaignaient de l'éloignement entre domicile et travail, il y a une crise de l'aménagement du territoire. Aujourd'hui, les salariés, les seniors sont en très grande difficulté de logement. Face à cette crise, les acteurs du logement se sont mobilisés, ont fait un très grand nombre de propositions de loi, publié des rapports, rédigé 350 mesures pour le logement, le jour même du Conseil national de la refondation ! Cela n'a servi à rien. Le pouvoir nous a encore enlevé du soutien. L'instabilité politique est un obstacle supplémentaire. Neuf ministres du Logement en sept ans ! Comment travailler dans ces conditions, même avec des gens extrêmement engagés ?

Stéphane Raffalli : Il faut rétablir les comptes publics nationaux, qui constituent une boussole permanente et guident l'action de l'État. Les dépenses en logement doivent représenter 38 à 40 milliards d'euros par an, dont 17 milliards en APL. Le logement est aussi générateur de recettes, la taxe foncière notamment. Sacrifier les politiques du logement – ce bien essentiel quand il s'agit de loger les familles – est une erreur. Une erreur collective qu'il faut rectifier.

Le logement fait l'objet de spéculations et de rentes excessives. La collectivité nationale a intérêt à veiller à ce que ce processus soit maîtrisé par la puissance publique pour éviter cette dérive. Je crois que l'État et les acteurs du logement, y compris les professionnels privés du logement, sont tétanisés.



STÉPHANE RAFFALI,
maire de Ris-Orangis,

**« Sacrifier
les politiques
du logement –
ce bien essentiel
quand il s'agit de
loger les familles –
est une erreur.
Une erreur
collective qu'il faut
rectifier. »**

La question écologique pèse sur notre capacité à réfléchir à un mode de production de logements différent de ce qui se faisait jusqu'à présent. Est-on obligé de se lancer dans une révolution copernicienne ?

Je suis un élu local de la seconde couronne parisienne, qui, jusqu'à présent, était plutôt bonne élève dans ce domaine, notamment avec les villes nouvelles de Sénart, Évry, etc. Nous produisions plusieurs milliers de logements par an. Notre territoire de Grand Paris Sud de 360 000 habitants est sollicité aujourd'hui pour produire encore 2450 logements par an au motif qu'il possède des terres disponibles. Le foncier est certes beaucoup plus rare à Paris intra-muros ou en première couronne.

Jusqu'à présent, les élus étaient plutôt favorables à la construction. Aujourd'hui, c'est moins vrai. Les projets des 23 communes de notre intercommunalité n'atteindront jamais ce « porter à connaissance »¹.

Une première dans l'histoire de ce territoire qui a connu une urbanisation extrêmement forte. Quelles en sont les raisons ? Certainement pas la crainte des élections municipales : nous sommes des maires bâtisseurs.

Ma ville de 30 000 habitants enregistre 6 000 demandes de logement social. Une demande sociale à laquelle nous voulons répondre mais cela nous expose à de graves difficultés à brève échéance. Il n'y a plus de politique nationale d'aménagement du territoire. Nous, élus locaux, sommes devenus les spécialistes, les virtuoses des plans de sauvegarde, des améliorations de l'habitat, etc. Nous corrigeons des éléments de biens immobiliers, de résidences qui n'ont pas dix ans, quinze ans. Pourquoi ? Quand vous créez du logement, ce qui compte est moins l'immeuble que l'ensemble des aménités que vous construisez autour². Ce qui compte est la capacité de produire une ville complète, proche des écoles, de l'emploi, etc.



— Quels sont les outils pour sortir de cette crise ? Vos propositions, Stéphane Peu ?

Stéphane Peu : J'ai proposé cinq mesures d'urgence, dont deux destinées à relancer la production de logements HLM. Il n'y a jamais eu autant de demandeurs de HLM du fait de l'allongement de la durée de la vie, de l'évolution de la cellule familiale et surtout à cause de la pénurie de logements créée par le ralentissement de la production. Derrière cette demande très forte, il y a beaucoup de souffrance, beaucoup de mal-être. Relançons la production HLM en redonnant à leurs organismes leur capacité à investir. Deux propositions très simples : stopper la ponction d'un milliard et demi par an sur leur budget (la réduction du loyer de solidarité) et revenir à une TVA à 5,5 %, le pourcentage dédié aux produits de première nécessité, ce qu'est le logement social.

J'ajoute qu'on pourrait réfléchir à allonger la durée de la dette du côté de la Caisse des dépôts, l'un des prêteurs pour le logement. En 1900, pour construire la ligne 1 du métro parisien, la RATP a emprunté sur 80 ans auprès de la Caisse des dépôts de l'époque. La dernière mensualité a été remboursée en 1980 ! Aujourd'hui, la Société du Grand Paris, publique, n'emprunte pas à la Caisse des dépôts pour le Grand Paris Express. Elle emprunte aux marchés financiers avec des taux d'intérêt beaucoup plus élevés et sur 20 ou 25 ans. Une durée aussi courte pour une infrastructure de transport amenée à vivre pendant des décennies ? Avec de tels taux ?

Bruno Arcadipane : Stéphane propose de revenir en 2016 quand il n'y avait pas de réduction du loyer de solidarité RLS³. La Caisse des dépôts proposait des prêts remboursables





LOGEMENT

... sur de longues durées, 50 ans pour la plupart, 80 ans pour certains. Et des produits spécifiques pour les primo-accédants, qui existent toujours chez Action Logement. Le problème vient de l'exécutif pour qui, depuis 2017, seul compte le projet de loi de finances. À tel point qu'être à Bercy est plus important qu'à Matignon pour de nombreux sujets. Le logement est pourtant une priorité des Français, leur première préoccupation et leur plus gros budget. Mon plus grand souhait est qu'il occupe le cœur de la future campagne présidentielle ! Nous réclamons depuis longtemps une vision de long terme, à minima pluriannuelle, le minimum pour construire, le minimum pour les élus locaux et pour les investisseurs que nous sommes. Le bâtiment se porte mal, le nombre de promoteurs en France a été divisé par deux, tous sont en difficulté, même les plus importants. Je le répète, nous avons été une cible. Ce « nous » va au-delà des bailleurs sociaux. L'Union sociale pour l'habitat fait partie de

l'Alliance pour le logement, que préside Emmanuelle Cosse. Elle comprend plusieurs fédérations, dont la Fédération des Promoteurs Immobiliers, organisation professionnelle représentative de la promotion immobilière en France. La FPI a subi de tels coups que je me demande comment tient son président Pascal Boulanger. Ils ne vendent plus de logement depuis des mois. Nous achetions la moitié de leurs produits, nous avons consenti beaucoup d'efforts, Action Logement en a acheté 34 000, la Caisse des dépôts 17 000. Tous les autres bailleurs ont servi d'amortisseur. Aujourd'hui, nos fonds propres sont très largement entamés. Le gouvernement et l'exécutif doivent prendre le relais.

Emmanuelle Cosse : Je partage l'analyse de Stéphane Peu et son travail du printemps dernier en collaboration avec d'autres députés, ses propositions ont été largement soutenues, y compris dans le bloc central.



En face, les dirigeants ont eu beaucoup de mal à y répondre, montrant une cécité étonnante – comme à mon avis dans le débat politique actuel. Si nous ne trouvons pas collectivement des solutions à la crise du logement, nous verrons s'aggraver la crise sociale, économique et politique ! C'est une base du discours d'extrême droite aujourd'hui. Il s'adresse à des gens qui ne voient pas de solution à leurs problèmes, pas d'avenir.

Il est impensable que des ménages travaillant à temps plein et avec des revenus moyens plutôt confortables ne puissent accéder à la propriété ! Cela prive la population d'un avenir dans le territoire où elle veut vivre, parce que le marché en a décidé autrement et qu'on ne les accompagne pas. Tous les grands plans adoptés dans le pays doivent traiter de l'accès au logement – tous les logements, social, locatif, en accession sociale, en accession classique. C'est urgent. La crise du logement crée du ressentiment et de la colère. Combien de jeunes ont réussi leurs études, trouvé un travail et ne peuvent s'installer où ils le veulent ! Nous menons la bataille du logement permanent. L'Alliance pour le logement produit du logement permanent, elle n'existe pas pour nourrir les plateformes touristiques. Nous avons subi en très peu d'années une prédation des plateformes touristiques sur le parc de logements à louer. Ce système porte atteinte à l'équilibre du logement. Il est en train de faire basculer nos villes, les grandes villes comme les territoires ruraux. Les maires le disent, les habitants se rebiffent, il y a eu des manifestations, notamment en Bretagne.

Le logement ne se réduit pas à fournir un habitat à la personne. Il est aujourd'hui à la source de difficultés sociales et de discours politiques sur lesquels il faut agir en urgence. Soulignons que tous les emplois de la production de logement – construction, réhabilitation, activité économique induite – sont des emplois non délocalisables ! Les ressources créées sont investies sur place. Cette économie-là est extrêmement ver-



EMMANUELLE COSSE,

présidente de l'Union sociale pour l'habitat

« Tous les grands plans adoptés dans le pays doivent traiter de l'accès au logement – à tous les logements, social, locatif, en accession sociale, en accession classique. C'est urgent. La crise du logement crée du ressentiment et de la colère. »

tueuse. Beaucoup d'entreprises sont en difficulté aujourd'hui, pas seulement la promotion immobilière, mais aussi le BTP. En tant qu'organisme de logement social, nous avons plus investi l'année dernière qu'il y a deux ans malgré toutes ces difficultés. 17 milliards d'euros en 2023, 11 milliards en construction neuve, le reste en réhabilitation. C'est considérable. Notre modèle fonctionne ainsi : réinvestir les recettes pour produire plus et rénover. Tant qu'on nous le permet. Défendre le modèle du logement social aujourd'hui permet de soutenir l'économie du bâtiment et de l'activité locale.

Stéphane Raffalli : C'est terrible de voir des couples de salariés dans l'incapacité de trouver un logement au juste prix aujourd'hui. Même des classes moyennes ne trouvent pas le bien essentiel pour faire vivre leur famille. La situation est irrationnelle. Inscrivons-nous dans la filiation de l'histoire du logement en France ! L'économie a toujours été irriguée par une alliance entre les gens qui inventent, qui innent, le privé et les puissances publiques rassemblées pour mettre de l'huile dans les rouages. C'est d'autant plus décisif en période de difficultés sociales et de défis climatiques. Tous les élus locaux titulaires du





BRUNO ARCADIPANE,
président d'Action Logement

« Le logement est devenu une cible depuis 2017, le logement social et le logement abordable en général. On a grippé une mécanique qui tournait jusqu'alors plutôt bien. »

●●● droit des sols aujourd'hui et qui ont une responsabilité centrale dans ce domaine édictent des documents intégrant des données sur l'utilisation des sols. Le sol peut avoir des fonctions hydriques, agronomiques, des fonctions de captage de CO₂, selon ce qu'on en fait. Préservons-le, stoppons l'extension urbaine comme on l'a fait jusqu'à présent. L'usage des sols est une ressource essentielle pour que nos territoires restent habitables.

— Vous êtes tous les quatre d'accord sur l'existence de solutions, sur la qualité des propositions, mais vous n'êtes pas entendus. Que faire ?

Stéphane Peu : Qui est entendu aujourd'hui ? La patronne de Nexity nommée par le président de la République, le président de la Fondation Abbé Pierre, le secteur caritatif, le secteur de la promotion privée, les spécialistes du secteur du logement se réunissent, s'entendent sur 350 propositions et remettent leur rapport qui leur a pris six mois intensifs. J'en ai fait partie, comme tous ici. Résultat ? À la poubelle ! Le travail du groupe de réflexion mis en place par le président de la République ! Les corps intermédiaires – les mouvements HLM, Action Logement pour le logement –

sont niés depuis trop longtemps. Comme les corps intermédiaires que sont les syndicats, les ONG, de nombreux groupes qui réfléchissent dans ce pays. Il faut remettre de la démocratie dans le système. Surtout quand nous fêtons les 80 ans de la Sécurité sociale – et le programme des jours heureux du Conseil national de la Résistance –, nous devons être capables de bâtir des consensus républicains. Au lendemain de la guerre, les gens de droite et de gauche se sont réunis pour bâtir le programme du Conseil national de la Résistance, non seulement parce qu'ils avaient fraternisé dans les maquis mais parce qu'ils voulaient à tout prix prémunir les générations futures de la guerre et du fascisme, parce qu'ils avaient réfléchi aux conditions dans lesquelles le fascisme avait grandi dans les années 30 en Europe : crise économique, désespérance sociale, politiques qui avaient désespéré des milliers de personnes, réfugiées dans des votes de défiance qui ont fait triompher le fascisme en Italie, en Allemagne, ailleurs. C'est pour s'en prémunir que le CNR a bâti un consensus républicain autour d'un contrat social qui réunisse l'ensemble des Français autour de leur nation et d'une certaine idée de l'avenir. Je trouve terrible qu'on oublie ce pan de notre histoire – dont fait partie le logement social – et qu'aujourd'hui l'extrême droite et la guerre soient de retour.

— Cette crise du logement social n'est pas qu'une simple crise de la construction ?

Bruno Arcadipane : Je voudrais lancer une alerte. L'Europe s'intéresse depuis peu au logement social. La France a la chance d'avoir un logement social avec un mode de fonctionnement unique en Europe. Nous, ici, venons d'univers différents, avons des philosophies différentes mais partageons la même vision du logement, la même bienveillance envers nos clients ou locataires. Nous devons travailler ensemble au niveau national et surveiller de très près ce qui est en train de se préparer à Bruxelles.





Alio TP Travaux publics
Voirie & Réseaux divers

Nous contacter :

Tél : 01 30 95 44 05

Mail : info.aliotp@groupemahe.com





1. Le « porter à connaissance » désigne la procédure par laquelle le préfet porte à la connaissance des communes ou de leurs groupements le cadre législatif et réglementaire à respecter ainsi que les projets des collectivités territoriales et de l'État en cours d'élaboration ou existants.
2. Le terme d'aménité recouvre le plus souvent les éléments du paysage ou du milieu (climat...) perçus comme « naturels » mais peut être étendu aux aménagements destinés à faciliter l'accès à ces éléments.
3. La réduction de loyer de solidarité (RLS) est une aide au logement destinée aux foyers les plus précaires. Le dispositif consiste en une diminution de loyer variable en fonction de la composition du foyer et de la localisation du logement. Une ponction sur le budget des bailleurs sociaux. Le financement pourrait être autre !
4. Nadia BOUYER & Xavier LÉPINE, « Transformation de bureaux en logements. Groupe de travail modèle économique et financement », Rapport remis à Valérie Létard, ministre chargée du Logement, Juillet 2025
5. Politicité est un espace de réflexion collective et d'action, un think-and-do tank non-gouvernemental et non-partisan basé en Haïti visant à impulser des politiques publiques de développement efficaces centrées sur les citoyens.
6. Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement à l'échelle d'un territoire, de projet ou bassin de vie (périmètre intercommunal ou au-delà). L'objectif de Zéro Artificialisation nette (ZAN) (Plan biodiversité 2018) vise à ralentir et compenser l'artificialisation des sols en France.

Mme Van der Leyen a une vision du logement social très différente de la nôtre. Les transpositions du droit communautaire en droit national dans des domaines variés sont de temps en temps très violentes – je suis bien placé au MEDEF pour le savoir, malheureusement.

Un mot sur la stabilité dont nous avons absolument besoin. Je souhaite que la ministre du Logement reste en place, notamment pour traiter avec nous le statut du bailleur privé qui est annoncé. Nadia Bouyer, directrice générale d'Action Logement, publie, avec Xavier Lépine, président de l'Institut de l'Épargne Immobilière Foncière, un très bon rapport sur la transformation de bureaux en logements⁴. J'espère qu'on retiendra au moins quelques-unes de ses propositions. Les bureaux sont, avec les friches, une part de l'avenir du logement en France.

— Quelques questions de l'assistance ?

Christophe Poussielgue : Bonjour. Christophe Poussielgue de Policité⁵. Vous faites état de mesures nationales, dotées d'un plan de financement. N'y a-t-il pas des mesures plus locales, plus ponctuelles pour agir sans attendre la loi de finances ni qu'un ministre demeure en place plus de neuf mois ?

Stéphane Raffalli : Les élus locaux sont à la tâche pour répondre à la demande sociale en permanence et les innovations sont nombreuses dans les territoires. C'est facile de construire du logement avec le pass foncier et le prêt à taux zéro. Si ce cadre-là, national par nature, n'existe plus, s'il n'y a plus d'aménageur d'État qui verse des subventions d'équilibre, vous êtes totalement démunis. Il manque des millions pour atteindre les objectifs de qualité de construction, d'espaces publics, d'offre de bâti, dont vous serez responsable à long terme. L'exemple de la Fédération des SCoT – l'échelle à laquelle on bâtit des stratégies

urbaines dans les territoires – montre que 90 % des élus locaux sur le littoral, en montagne, en périurbain ou en zone urbaine dense, se sont collés à l'exercice du Zéro Artificialisation nette⁶. Nous avons rénové récemment un immeuble de bureaux avec le concours de la Caisse des dépôts. Nous avons analysé l'ensemble des terres encore disponibles sur le territoire pour ne pas urbaniser des sols qui ont une valeur, hydrique, agronomique. L' élu local se saisit des opportunités mais a besoin d'un cadre national qui donne de la cohérence, un dialogue entre puissances publiques locales et l'État dans un cadre défini collectivement. Le cercle doit s'ouvrir aux opérateurs pour que l'innovation issue du secteur privé irrigue l'effort collectif. C'est ce qu'il faut arriver à bâtir. On sait ce qu'il faut faire mais cela ne trouve pas écho auprès des décideurs ultimes au sommet de l'État.

Intervention de la salle : C'est la première fois que je vois une telle désespérance dans le milieu de l'architecture. La disparition de la conception crée une perte de savoir du logement.

Emmanuelle Cosse : Vous avez tout à fait raison. Au congrès HLM, beaucoup d'architectes interviennent sur les qualités du logement social, sa qualité qui fait sa pérennité. Pour éviter le logement jetable dans vingt ans, pour obtenir de beaux logements pérennes, les architectes sont indispensables, comme les paysagistes, les écologues, les bureaux d'études. Ça veut dire accepter d'investir dans la conception, l'ingénierie. C'est aujourd'hui un débat que portent beaucoup d'architectes. Concernant le logement social, neuf, réhabilité ou restructuré, on n'y arrivera pas sans architectes ! Il ne s'agit pas seulement de travaux. Il s'agit de réinterpréter des patrimoines qui ont des qualités et des défauts. Cela ne peut se faire sans architectes. 📍

AU CŒUR DE CHAQUE PRODUIT, VOYONS DES MATIÈRES À RECYCLER.



Les produits qui nous entourent sont les ressources du monde de demain.
Grâce à notre outil technologique industriel de pointe, nous transformons plus de 16 millions de tonnes de déchets chaque année en matières premières recyclées, en énergies vertes ou en compost. De la conception au recyclage, ensemble nous pouvons aller plus loin.



PAPREC

Recycler. Valoriser. Inventer



epdc

INGÉNIERIE PARTENNAIRE

Lycée **Darius Milhaud** au Kremlin-Bicêtre

> Pour la Région Ile-de-France & IDF Construction Durable

Atelier Biro : architecte

EPDC : BET TCE

Coût de travaux : 28,2 M€ HT

Espace **Jacques Chirac**

> Pour la Ville de Colombes

Atelier Brenac + Gonzalez : architecte

EPDC : BET TCE

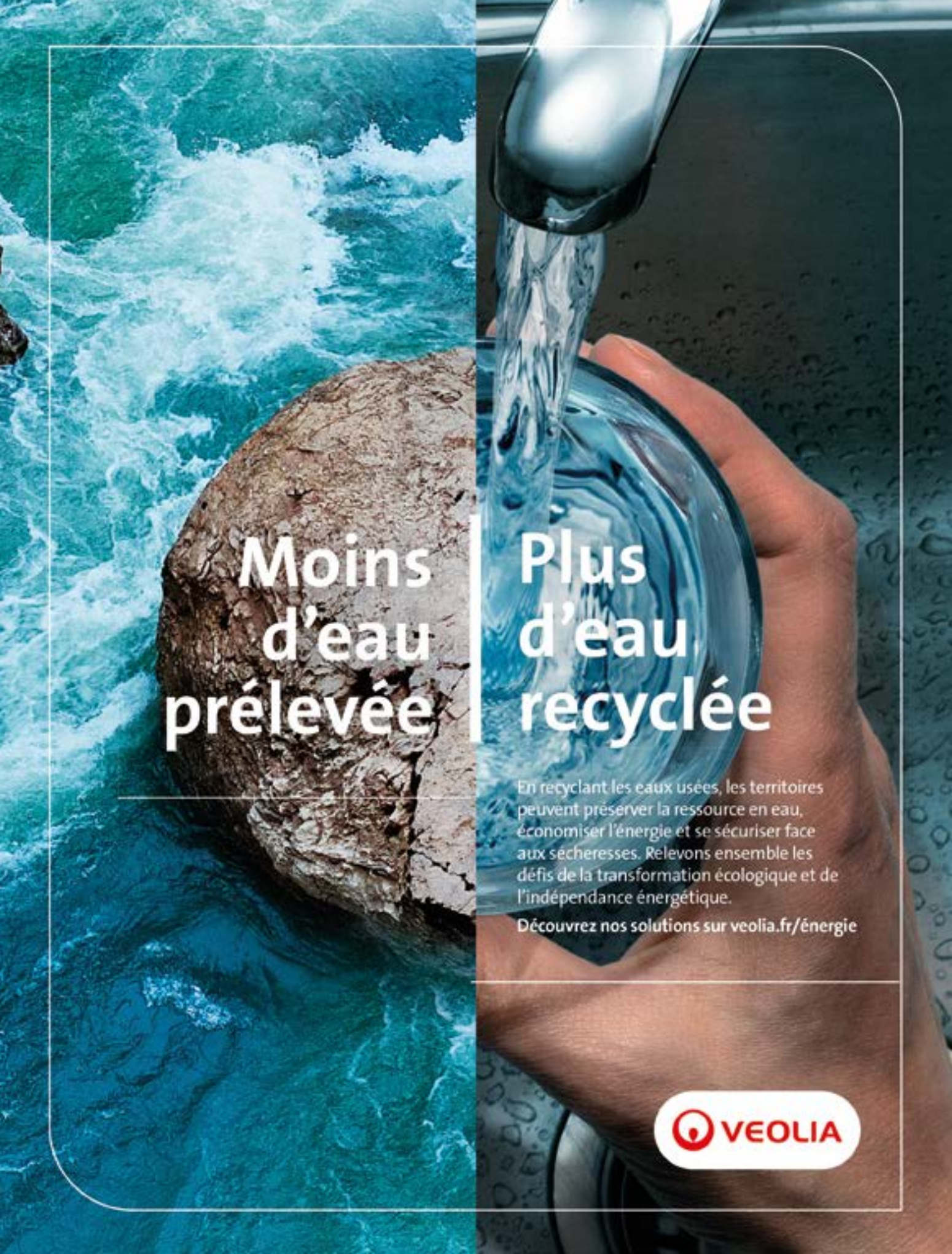
Coût de travaux : 7,1 M€ HT

ESPACE JACQUES CHIRAC

EPDC

23 rue Raspail
94200 Ivry-sur-Seine
Tél : 01.49.87.04.90
contact@epdc.fr

www.epdc.fr



**Moins
d'eau
prélevée**

**Plus
d'eau
recyclée**

En recyclant les eaux usées, les territoires peuvent préserver la ressource en eau, économiser l'énergie et se sécuriser face aux sécheresses. Relevons ensemble les défis de la transformation écologique et de l'indépendance énergétique.

Découvrez nos solutions sur veolia.fr/energie

 **VEOLIA**